la lettre d'AMU

Aix*Marseille université

Aix*Marseille université

Octobre 2013 - n°15

le dossier

L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation

la lettre d'AMU n°15
Aix-Marseille université

sommaire

Le dossier **p.04**
- Au revoir l'IUFM... bonjour l'ESPE ! p.04

La vie des Conseils **p.15**
- Décisions des Conseils p.15

Au cœur des campus **p.20**
- Pharmassilia 2013 : la faculté de pharmacie a fêté ses étudiants p.20
- Luminy en chantier p.22
- Des âges et des cycles de vie au travail p.23
- Nouveaux accompagnements : des clés pour réussir ses études p.24

Les directions **p.25**
- La direction des affaires générales p.25

À l'honneur **p.28**
- Yvon Berland p.28
- Sylvie Daviet p.29
- Virginie de Barnier p.30
- Jean-Pierre Cachemiche p.31
- Alain Ghio p.32

La vie des labos **p.33**
- Publication de Bernard Henrissat, Roxane-Marie Barthélémy, Bénédicte Wirth p.33
- Publication de Philippe Mossé p.34
- Publication de L'Houcine Ouafik p.34

La science pour tous **p.35**
- Zoom sur PRATIM : du nanomètre au kilomètre... une plateforme d'imagerie d'AMU, au service de la recherche et de l'industrie p.35

Innovation **p.37**
- Identification d'un gène responsable de plusieurs formes d'épilepsies de l'enfant p.37

Ensemble **p.38**
- Le médiateur : un autre recours p.38

Paroles d'experts **p.39**
- Orientation et adaptation des étudiants à l'enseignement supérieur p.39

Brèves **p.41**

Directeur de la publication : Yvon BERLAND / Directeur de la rédaction : Patrice VANELLE
Rédactrices en chef : Delphine BUCQUET, Aude CASTILLE / Conseiller : José SAMPOL
Rédaction : Marie GAIDOUKOFF, Claudie GALNON, Caroline SIMUNDZA / Infographistes : Amandine COMTE, Frédéric ESCALIER, Isabelle ROULET./ Conception graphique : Amandine COMTE / Imprimerie Aix-en-Provence : Direction déléguée à l'exploitation et à la logistique - Pilotage des systèmes d'impression - Franck Esménard

Aix-Marseille Université - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07
Tél. : 04 91 39 65 00 - Fax. : 04 91 31 63 74 / dircom-contact@univ-amu.fr / www.univ-amu.fr
CPPAP N° 0904 B 05378 / Tirage : 2 700 ex. / Dépôt légal : septembre 2013 / ISSN : 2259-2091
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. A du Code de la Propriété Intellectuelle).

édito

Jacques Ginestié

Administrateur provisoire de l'école supérieure du professorat et de l'éducation

Dire que l'École française est en crise est une évidence, qui forge la loi de refondation de l'École de la République. De nombreux indicateurs décrivent une réalité : l'École creuse les inégalités sociales entre les élèves, en contradiction avec la devise qui orne ses frontons. Comment fonder une éducation qui offre les mêmes chances de réussite ? Comment en construire les bases, de la maternelle à la classe de seconde, pour réussir au lycée, puis à l'université ?

Un des piliers de cette refondation concerne la formation des enseignants. La création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation s'inscrit dans cette logique : mieux préparer les futurs enseignants à leur métier en leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences qui feront d'eux des professionnels. C'est dans ce cadre qu'a été élaboré le projet d'ÉSPÉ de l'académie d'Aix-Marseille, porté par notre université en partenariat avec l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et l'académie d'Aix-Marseille.

Ambitieuse, la formation universitaire professionnelle proposée s'inscrit dans le continuum licence-master. Elle articule connaissances disciplinaires (académiques, didactiques, pédagogiques…) et compétences professionnelles acquises lors de stages pratiques tout au long de ce cursus. Les équipes pédagogiques sont constituées d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'université et de professionnels de terrain. Elles ont à cœur de construire une progression permettant aux étudiants de découvrir et surmonter les difficultés de l'exercice du métier avant leur première prise de fonctions. Les premiers résultats sont encourageants si l'on en juge par le nombre d'étudiants inscrits.

Ambitieux, ce projet vise à développer les recherches en éducation afin d'étayer les formations en les adossant aux résultats de ces recherches. Leur structuration, notamment par la fédération de recherche SFERE Provence, permettra de rapprocher des équipes pluridisciplinaires de plusieurs laboratoires autour de ces questions.

L'université d'Aix-Marseille est le moteur de ce projet d'ESPE, reconnu et apprécié par ses évaluateurs externes. Bien sûr, des ajustements sont nécessaires et les structures adaptées seront mises en place pour porter ses ambitions : ambitions d'un haut niveau d'exigence dans tous les domaines pour former des enseignants de qualité à même de relever les défis de refondation de l'École de la République ; ambitions d'être un pôle de référence en la matière.

Au revoir l'IUFM... bonjour l'ESPE !

Née du projet de refondation de l'École de la République, l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) a ouvert ses portes au niveau national le 1er septembre. Elle propose une nouvelle formation pour les futurs enseignants et pour les étudiants se destinant à d'autres métiers de l'éducation et de la formation.

Les partenariats de l'ESPE : une politique volontariste solide

Profondément remaniée par la création d'une ESPE dans chaque académie, la formation des enseignants est reconnue comme une priorité. Dans ce cadre, tous les acteurs de l'ESPE concernés participent à la mise en œuvre d'une formation universitaire et professionnelle qui associe différents partenaires. Toutes les composantes universitaires concernées d'AMU, de l'université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV) et l'académie d'Aix-Marseille constituent le cœur de ce partenariat.

Des partenariats au service de la formation des enseignants

Comme toute formation professionnelle universitaire, l'ESPE de l'Académie d'Aix-Marseille, composante d'AMU, entretient des relations avec différents organismes, collectivités territoriales et associations du secteur de l'éducation... Visant en priorité l'insertion des étudiants, ces relations doivent continuer à se développer alors même que l'ESPE s'installe.

Les relations qui existent avec les autres composantes universitaires et l'académie sont d'une autre nature. Elles scellent le projet de l'ESPE. Les moyens mis en œuvre sont conséquents. Ils contribuent à mettre l'université, en tant que lieu de production des savoirs fondamentaux de référence, au service de la formation des étudiants, futurs enseignants ou professionnels de l'éducation ou de la formation.

Ainsi dans tous les champs disciplinaires, les enseignants bénéficient de l'excellence universitaire tant du point de vue des disciplines enseignées à l'école que des compétences à acquérir pour les enseigner à des publics variés. L'ESPE ayant par ailleurs vocation à développer et organiser les recherches en éducation, elle s'appuie sur la fédération de recherche FED 4238 SFERE-Provence qui regroupe 8 laboratoires d'AMU (EA ADEF, EA CEPERC, EA Psychlé, IREM, UMR IREMAM, UMR LPL, UMR LSIS et UMR PIIM) et un laboratoire de l'université de Nice Sophia Antipolis (EA I3DL).

Dans le cadre scolaire, le partenariat avec l'académie permet de tisser le lien indispensable avec le terrain d'exercice du métier d'enseignant. À la fois universitaire et professionnelle, la formation des enseignants requiert de nombreux stages. Depuis la licence, les étudiants sont accueillis dans les écoles, collèges, lycées généraux et technologiques et lycées professionnels pour des périodes d'observation. Cela permet d'affiner leurs projets professionnels de façon progressive jusqu'à la prise en responsabilité totale de la classe. L'alternance en master permet alors la mise en pratique associée à une analyse que seule la prise de recul pendant la formation rend possible. En s'adressant aux élèves, les étudiants se préparent à l'exercice de ce métier exigeant qu'est l'enseignement.

Pendant la formation, des professeurs du premier ou du second degré qui exercent quotidiennement en établissements scolaires interviennent. Leur contribution participe à la prise en compte du réel. La même intention de convoquer le réel dans la formation se traduit concrètement

© Philippe Devernay MEN

En licence, les étudiants sont accueillis dans les établissements scolaires pour des périodes d'observation. En master, l'alternance permet la mise en pratique des acquis théoriques.

grâce à l'accueil en stage et aux formateurs de terrain que le partenariat avec l'académie permet de faire intervenir en formation.

L'ESPE s'organise en articulant les contributions indispensables aux deux versants de la formation des enseignants à la fois universitaire et professionnelle. C'est le cas pour la formation initiale ; cela s'inscrit aussi dans un continuum rendant la formation continue indissociable de la formation initiale. L'académie joue alors son rôle d'Etat-employeur des enseignants et autres professionnels de l'Education nationale dont le métier évolue en même temps que la société. Elle exprime ses besoins de formation dans un cahier des charges et confie à l'ESPE, en tant qu'opérateur de référence pour les universités, le soin d'y répondre avec le même souci de qualité des enseignements qu'en formation initiale.

La formation initiale et continue est proposée dans toute l'académie sur les différents sites de l'ESPE à Aix-en-Provence, Digne-les-Bains, Marseille et Avignon grâce au partenariat avec l'UAPV pour les parcours de master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation des disciplines du second degré.

Les équipes pédagogiques

Les partenariats académiques de l'ESPE se jouent précisément dans la constitution des équipes pédagogiques en charge de la formation. Ces équipes reposent sur la complémentarité des

Alain Legardez

Enseignant-chercheur en sciences de l'éducation
Responsable de la filière économie-gestion
et du parcours recherche
Référent développement durable

Depuis 1991, date à laquelle nous avons créé l'IUFM d'Aix-Marseille, l'institution a vécu de nombreuses réformes. Ces changements quasi permanents ont été difficiles à supporter pour tous ses acteurs. La mise en place de l'ESPE entraine une nouvelle surcharge de travail pour tous et notamment pour les formateurs, mais les choses ont évolué depuis la précédente réforme de la « mastérisation ». Aujourd'hui, la création de l'ESPE accompagne et contribue à une revalorisation sociale des métiers de l'enseignement. Bientôt retraité, je me réjouis d'accompagner ce renouveau avant de passer le relais, même si les conditions de cette « refondation » sont très complexes à mettre en oeuvre. Une véritable formation universitaire des enseignants, c'est ce que nous demandons depuis des années. L'ESPE semble répondre à cet objectif. L'une des caractéristiques de cette formation est d'être adossée à la recherche. À ce titre, nous avons renforcé le parcours recherche du master MEEF. Nous cherchons aussi à resserrer les liens avec le département des sciences de l'éducation et l'ESPE, notamment en ouvrant cette année en partenariat un M2 « éducation et formation au développement durable ».
En dehors de mes fonctions d'enseignant-chercheur, je suis référent « développement durable » pour l'ESPE. Nous avons créé l'an dernier un « comité éducation au développement durable » (CEDD) en lien étroit avec le « comité d'orientation du développement durable » (CODD) d'AMU. Au niveau national, nous participons à la création d'une association : le RéUniFEDD (réseau universitaire de formation à l'éducation et au développement durable).

Certains personnels de l'ESPE s'inquiètent de savoir quel sera le véritable impact de cette réforme. Nous sommes encore dans l'incertitude et le « nez dans le guidon », mais nous espérons tous que les changements actuels seront bénéfiques à long terme !

compétences d'enseignants et enseignants-chercheurs d'AMU, affectés ou non à l'ESPE, de l'UAPV et des formateurs de terrain. Dans ce partenariat, le recrutement des enseignants du 1er et du 2nd degrés fait lui-même l'objet d'une concertation, dans le respect de leurs règles respectives, entre l'ESPE et l'académie d'Aix-Marseille.
Ce même type d'équipe, qui associe des compétences complémentaires, peut aussi se constituer en vue de développements, productions de ressources ou d'innovations, en particulier numériques, en lien avec la formation pour laquelle l'accès aux ressources documentaires est capital.

L'ESPE conduit des recherches fondamentales de terrain socialement finalisées.

Le travail des différentes équipes de formation et de développement est soutenu par une politique documentaire qui fait elle aussi l'objet d'un partenariat entre les

Site de Marseille, Canebière

Site d'Aix-en-Provence

Site de Digne les Bains

Site de Marseille, Eugène Cas

Site d'Avignon

bibliothèques de l'ESPE et le centre régional de documentation pédagogique (CRDP) d'Aix-Marseille.
Le partenariat entre l'ESPE et l'académie doit aussi favoriser la professionnalisation par l'usage des outils numériques disponibles dans les établissements scolaires.

Des conseils de perfectionnement

Pour évaluer et faire évoluer ses formations, l'ESPE se dote de conseils de perfectionnement. Ils devront associer les différents partenaires afin de coordonner l'organisation, la mise en œuvre, le suivi et l'orientation des formations.

Au centre des différents partenariats avec les autres composantes d'AMU, de l'UAPV et avec le rectorat, l'ESPE assure la cohérence et l'unité de la formation dans l'académie d'Aix-Marseille.

L'ESPE, force d'appel pour la recherche en éducation

Si, comme le rappelle Jacques Ginestié dans son éditorial, l'affirmation qu'enseigner est un métier qui s'apprend, est un principe de la création des ESPE, c'est aussi un métier qui doit se développer pour faire face aux multiples défis auxquels l'école est confrontée

et aux nouvelles complexités des situations professionnelles.

Affirmer la dimension universitaire de la formation des enseignants et des personnels d'éducation suppose que cet apprentissage professionnel et ce nécessaire développement de leurs métiers s'appuient sur les apports de la recherche en éducation. Cela implique un essor de cette recherche dans l'ensemble des disciplines qui travaillent sur des problématiques d'éducation, en vue d'une meilleure compréhension des objets et des processus d'enseignement-apprentissage, des questions de métier émergeant de la pratique ou portées par la profession et, plus largement, des conditions pour que le service public remplisse ses missions d'éducation pour tous les élèves.

L'une des conditions cruciales du développement de la recherche en éducation est l'alliance nouvelle entre étudiants, professeurs titulaires, formateurs et enseignants-chercheurs. En effet, les travaux dans ce domaine de recherche portent sur des objets vivants : « pas seulement des classes où les maîtres enseignent, mais aussi des établissements, des processus. Les lieux sur lesquels porte l'investigation sont habités par des acteurs dont le comportement autonome doit être pris en compte » (Prost, 2001).

L'ESPE d'Aix-Marseille s'efforce de satisfaire cette condition. En se plaçant au carrefour de la recherche, de la formation et des terrains d'exercice des métiers de l'enseignement et de l'éducation, le projet de l'école vise à susciter une nouvelle dynamique via l'impulsion de recherches contextualisées (Prost, 2001), recherches aussi fondamentales que nécessaires, car socialement finalisées aussi bien par les besoins de développement des formations à ces métiers que par ceux de ces métiers eux-mêmes.

C'est tout le sens de la création de la structure fédérative de recherche SFERE-Provence.
Associant neuf laboratoires, son enjeu est d'accroître la visibilité (locale, nationale et internatio-

L'une des conditions cruciales du développement de la recherche en éducation est l'alliance entre étudiants, professeurs titulaires, formateurs et enseignants-chercheurs.

Anne Gombert

Maître de conférences
Enseignant-chercheur en psychologie cognitive rattachée à PsyCLE (EA 3273 AMU)
Chef du département EFASE (adaptation scolaire et encadrement)

Au-delà de mes fonctions d'enseignant-chercheur, je suis responsable du département EFASE qui gère la formation des conseillers principaux d'éducation (Master CPE) et celle des enseignants spécialisés (CAPA-SH et 2CA-SH). À l'horizon 2015, le projet d'ouverture d'un master « Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers » qui permettrait de mastériser cette formation est déjà bien avancé.

Par ailleurs, si dans le cadre des « anciens » masters MEEF, des enseignements sur la scolarisation des Élèves à BEP (élèves en grandes difficultés scolaires, handicapés, allophones...) existaient déjà, l'ESPE, dans le processus de professionnalisation des enseignants du 1er comme du 2nd degré, y donne une place plus grande. En effet, la loi de 2005 sur le handicap avait déjà fait avancer de façon significative le projet sociétal d'inclusion scolaire.

Partant du principe que tous les élèves ont droit aujourd'hui à une scolarisation en milieu dit « ordinaire », l'ESPE a infléchi la formation sur ces problématiques en fléchant en M1 comme en M2 une UE transversale conséquente nommée « enseigner à une diversité de publics ». Cette UE a notamment pour objectif d'aiguiser les enseignants à développer dans leur pratique quotidienne et ordinaire des gestes de métier regroupés sous le terme générique « différenciation pédagogique ».

nale), la synergie et la robustesse de travaux scientifiques issus de champs disciplinaires pluriels, à travers la mise en œuvre de projets de recherche collaborative reposant sur une approche interdisciplinaire des questions d'éducation. Les travaux sont ordonnés à une double visée : comprendre (et pouvoir agir sur) la diversité des situations d'enseignement-apprentissage, d'éducation et de formation, d'une part ; développer le pouvoir d'agir sur ces situations des professionnels concernés, d'autre part. Ces travaux s'inscrivent, par ailleurs, dans l'un et/ou l'autre des trois axes suivants :

- évolution des professionnalités et des pratiques sociales éducatives ;

Les chiffres-clés :

2 000 ÉTUDIANTS

149 ÉTUDIANTS en VAE

118 personnels ADMINISTRATIFS

161 FORMATEURS dont **53** Enseignants-chercheurs

9 LABORATOIRES de recherche regroupés dans **SFERE-Provence**

1 MASTER MEEF métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

4 mentions :

- **premier degré** • **second degré**
- **encadrement éducatif**
- **pratiques et ingénierie de formation**

2 UNIVERSITÉS : Aix-Marseille Université et l'université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

4 VILLES : Aix-en-Provence, Marseille, Digne, Avignon

Rachid Zarouf

Maître de conférences
agrégé en mathématiques

Je suis enseignant dans deux masters, chercheur dans l'équipe « mathématiques fondamentales » au sein du LATP (laboratoire d'analyse, topologie et probabilités) et chargé de mission recherche et développement au sein de l'ESPE. À ce titre, je m'occupe de la dimension recherche quand elle est investie par des chercheurs n'ayant pas le statut d'enseignant-chercheur qui démarrent une thèse ou qui en ont déjà soutenue une.

L'ESPE réalise une interface entre la recherche universitaire et l'enseignement sur le terrain. Je suis cette logique car en tant qu'enseignant-chercheur, je m'efforce de nourrir cette interface et d'extraire de mes propres travaux de recherche des résultats simplifiés pour les rendre accessibles aux formateurs d'enseignants et aux enseignants eux-mêmes, donc à un public plus large. L'ESPE va marquer un progrès et dispenser une formation plus diversifiée en faisant intervenir des acteurs de différents environnements : les enseignants et enseignants-chercheurs en poste à l'ESPE, ceux des composantes, les formateurs de terrain dans les écoles qui viennent compléter nos enseignements et enfin les corps d'inspection. Par rapport à l'IUFM, cette école a gagné en force, c'est aujourd'hui une institution plus ouverte sur le monde éducatif.

Enfin, j'ai été chargé par Jacques Ginestié d'une mission visant à dynamiser les « groupes de développement et de production de ressources » - qui font partie intégrante du projet ESPE : l'idée est d'adosser l'enseignement à la recherche dans toutes les disciplines et en particulier à la recherche en éducation.

- situations d'apprentissage, de production et d'organisation des connaissances ;
- nouveaux outils, nouveaux publics et dispositifs éducatifs.

L'un des laboratoires associés à cette structure fédérative de recherche, l'équipe d'accueil apprentissage, didactique, éducation, formation (EA 4671 ADEF, Aix-Marseille Université) y apporte une contribution significative par le nombre de ses chercheurs et enseignants-chercheurs impliqués et par ses orientations propres de recherche. ADEF a en effet vocation à regrouper les enseignants-chercheurs et chercheurs issus principalement des deux composantes de l'université, le département des sciences de l'éducation (faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines) et l'ESPE. Les travaux conduits convergent dans un projet scientifique commun, au travers de deux approches des recherches en éducation conduites à Aix-Marseille Université et qui caractérisent ses spécificités. La première relève d'une approche socio-didactique des institutions scolaires et/ou de formation, la seconde se concentre sur l'activité des acteurs de ces institutions.

Le croisement entre orientations thématiques, approches méthodologiques, objets et terrains de recherche s'organise en quatre équipes : ACADIS (approche comparative et anthropologique du didactique et du scolaire), EFE (éducation, formation, évaluation), ERGAPE (ergonomie de l'activité des professionnels de l'éducation), GESTEPRO (groupe de recherche en éducation scientifique, technologique et professionnelle).

En s'appuyant sur des recherches fondamentales de terrain socialement finalisées, l'ESPE d'Aix-Marseille entend contribuer au renouvellement du régime de production des connaissances dans le champ de la recherche en éducation, et pas seulement être un lieu où on la « vulgarise ».

Les travaux de recherche ont une double visée : comprendre la diversité des situations d'enseignement et développer le pouvoir des professionnels d'agir sur elles.

Nathalie Almeras
Responsable du service de la formation

L'IUFM qui devient ESPE, c'est un changement impactant directement sur l'activité de notre service, notamment avec une très forte augmentation du nombre d'étudiants devant s'inscrire au nouveau M1 « métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation » qui les prépare aux nouvelles épreuves des concours. Pour la rentrée 2013-2014, on enregistre plus de 2000 demandes d'inscriptions en M1 soit 4 fois plus que l'an dernier. Notre service assure toutes les opérations liées à la scolarité des étudiants (inscriptions administratives et pédagogiques, examens, résultats, conventions de stage). Les gestionnaires de scolarité doivent par ailleurs se familiariser avec la nouvelle offre de formation qui est également enrichie (22 parcours dont 31 options). L'an dernier, nous avions une mention de master et cette année quatre ! On fonctionne aussi sur une double maquette d'offre de formation car les anciens masters perdurent pour les inscriptions en M2. Nous allons modéliser dans Apogée l'offre de formation du nouveau master MEEF, à ce titre, une cellule va être créée au sein du service.

Le service organise les examens et saisit les notes obtenues par les étudiants dans les UE de professionnalisation aux métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation proposées aux étudiants dès la licence 2. En collaboration avec la DEVE et le rectorat, il gère également les différentes campagnes de recrutement dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir professeur », auprès des étudiants inscrits en M1 à l'ESPE.

Nous assurons l'interface administrative avec le rectorat pour la formation continue des enseignants titulaires ou contractuels. Enfin, nous traitons les demandes de VAE au master MEEF dont le nombre d'inscriptions a été multiplié par trois cette année.
En cette période de rentrée où l'activité est intense, tous les collègues du service (une vingtaine d'agents répartis entre la direction et les sites de formation) sont fortement mobilisés afin de faire face du mieux possible aux changements. Trois ans après la masterisation, cette nouvelle réforme entraîne de nombreuses questions, inquiétudes et interrogations de la part des étudiants qu'il faut rassurer mais aussi de la part des enseignants qui nous sollicitent beaucoup !

La formation des acteurs principaux de la refondation de l'école : les enseignants et les personnels d'éducation

Les stages sont organisés selon une progression depuis la découverte des différents métiers (UE de professionnalisation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation en licence et UE du M1) jusqu'à l'exercice d'un de ces métiers en fin de formation dans le cadre du stage en alternance du M2.

L'étudiant est confronté à deux « mondes » : celui de la formation universitaire structurée et progressive, et celui de l'apprentissage du métier dans le milieu professionnel à l'approche plus globale et axé sur l'adaptation à des contextes immédiats. Les UE s'inscrivent ainsi dans un continuum licence-master.

De ces dispositifs, résulte une formation de master intégrée incluant un concours dont les épreuves (admissibilité et admission définies par le MEN en coopération avec le MESR) se déroulent en fin de M1.

Le master métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation est structuré en 4 mentions regroupant 22 parcours. L'ensemble des formations offertes dans les 3 mentions : premier degré, second degré et encadrement éducatif s'orga-

nise autour de l'équilibre entre 4 blocs de savoirs permettant la construction des connaissances et l'acquisition des compétences nécessaires pour former un enseignant :

- savoirs fondamentaux de référence (SFR) ;
- savoirs enseignés à l'école (SEE)
- savoirs didactiques et pédagogiques (SDP) ;
- savoirs sur le métier d'enseignant (SME).

Les formations offertes dans la mention 4 : « pratiques et ingénierie de la formation », conduisent vers les métiers de la recherche, ou le métier de rédacteur professionnel. Elles ouvrent également des voies vers d'autres métiers de l'éducation et de la formation, vers d'autres employeurs que l'éducation nationale, marquées par une forte implication avec les milieux professionnels concernés (collectivités territoriales, associations, entreprises de formation, service formation de grandes entreprises...). Cette offre concerne essentiellement le parcours « responsable de formation ». Le développement et le renforcement des relations avec les employeurs potentiels, notamment via des partenariats les associant à la formation, doit consolider cette voie qui s'appuiera sur les différentes options du parcours « responsable de formation ». Les passerelles aménagées entre plusieurs de ses options et les parcours d'autres mentions autorisent les réorientations des étudiants qui le désireraient.

Le socle commun de connaissances et de compétences relatif aux différents métiers d'enseignant est articulé par des « savoirs sur le métier d'enseignant » (SME). Cette organisation, commune à tous les parcours, est distribuée dans les trois premières mentions de master (MEEF premier degré, MEEF second degré et MEEF encadrement pédagogique).

La formation de l'ESPE ouvre des voies vers d'autres employeurs que l'éducation nationale : collectivités, associations, entreprises...

Jennifer Parienti

Étudiante en M1 MEEF à Aix-en-Provence
21 ans

Après une licence d'anglais LLCE (langues, littératures et civilisations étrangères), je me suis inscrite cette année à l'ESPE. Mon objectif depuis toujours est de devenir professeur d'anglais en collège ou en lycée, j'ai d'ailleurs moi-même de la famille anglo-saxonne, ça aide !
Les cours ont débuté le 5 septembre et depuis le mois d'octobre, nous sommes en stage chaque vendredi dans une classe. Je suis dans un collège à Marseille, c'est pratique puisque j'y vis. Je suis contente de cet aspect concret. Nous sommes une cinquantaine divisée en deux classes ; cela permet une vraie proximité entre élèves et avec les enseignants.
En fin d'année, je vais passer le CAPES et les oraux, puis en M2, si j'obtiens mon CAPES, je serais en stage rémunéré une bonne partie de l'année.

Les contenus de formation du socle commun sont contextualités par rapport aux visées professionnelles de chacun des métiers brigués ; leur cohérence répond aux objectifs assignés à cette part commune de professionnalisation. L'environnement de formation est organisé de sorte qu'il y ait complémentarité entre ces savoirs, les savoirs disciplinaires, les savoirs enseignés à l'école et les savoirs didactiques et pédagogiques.
Des dispositifs d'acquisition de compétences en langues (niveau B2 du CECRL : cadre européen commun de référence pour les langues) et d'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques (acquisition de l'ensemble des compétences du C2I2E y compris celles liées à

Geoffrey Bosca

Étudiant en M2 MEEF à Avignon
22 ans

Après un bac ES, j'ai fait une licence d'histoire à la faculté d'Avignon. J'ai suivi l'UE PPME (pré-professionalisation des métiers de l'enseignement) qui m'a conforté dans mon choix et ma volonté d'enseigner. À la rentrée 2012, j'ai intégré l'IUFM devenu ESPE où je suis en M2 aujourd'hui. L'an dernier, j'ai passé les écrits et cette année, ce sera les oraux. Avec la réforme et le nouveau concours, si je rate les oraux, je devrai repasser les écrits, c'est donc un peu stressant. Mais si tout se passe bien, dès la rentrée 2014 je serai professeur des écoles. Il est parfois difficile de s'y retrouver dans ces réformes, ce n'est pas toujours simple d'en comprendre les tenants et aboutissants mais la motivation reste là.

Cette année, je passe un jour et demi par semaine dans une classe en stage. Pour l'instant, je suis en observation mais dès la Toussaint, je prendrai la charge d'une classe, rien ne vaut le terrain !

l'évaluation et la validation des ressources) sont intégrés à la formation de master.

La formation continue des néo-enseignants et des enseignants titulaires est une autre dimension essentielle des missions de l'ESPE.
Les profondes modifications de la formation des enseignants, initiale comme continue, nécessitent un plan de formation adapté permettant : le développement des formations, le renforcement et/ou l'acquisition de compétences liées aux évolutions du métier de formateur et la valorisation de la recherche à l'ESPE. La validation des acquis de l'expérience (VAE), dispositif de formation tout au long de la vie, permettant aux personnels d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme MEEF, est une nécessité et recueille un engouement croissant.

L'accompagnement des équipes pédagogiques repose sur une volonté politique qui oriente la formation continue des enseignants et enseignants-chercheurs de l'ESPE dans le cadre du centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE). Elle permet l'acquisition de compétences individuelles et le développement par les équipes pédagogiques de dispositifs innovants.

L'accompagnement des équipes pédagogiques permet l'acquisition de compétences individuelles et le développement de dispositifs innovants.

La combinaison de convergences et de synergies émanant de toutes les entités (UAPV, Académie d'Aix-Marseille) structurant l'ESPE, composante d'AMU, est indispensable pour faire face aux objectifs ambitieux de construction de la professionnalité des enseignants et personnels d'éducation et aux effectifs étudiants très significativement en hausse.

Remerciements

Pascale Brandt-Pomares, directrice adjointe

Frédéric Saujat, chargé de mission de direction

Jean-François Paba, directeur adjoint chargé de la formation

*Retrouvez les procès-verbaux dans leur intégralité sur : www.**univ-amu.fr** **(rubrique Université/Instances)***

Conseil d'Administration
16 juillet 2013

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 juin 2013
- Actualités
- Dossier : Pôles de recherche intersectoriels et interdisciplinaires de l'université d'Aix-Marseille, présenté par M. Jean-Paul Moatti
- Décision budgétaire modificative 2013 n°1
- Présentation du débat d'orientation budgétaire
- ORIGAMU : bilan de la phase 4 :
  > Dimensionnement en ETP et personnes physiques des niveaux centre, campus et composantes
  > Présentation des organigrammes
- ORIGAMU - Lancement de la Phase 5 : dispositif de gestion et d'accompagnement des mobilités
- Modifications de la campagne d'emplois BIATSS et enseignants 2013
- Prime de charges administratives (PCA) et équivalences de services (EQS) : modifications
- Désignation du Vice-président chargé des relations internationales
- Modification des statuts des Presses universitaires
- Modification du règlement intérieur de l'université
- Création de la composante ÉSPÉ (École supérieure du professorat et de l'éducation) au 1er septembre 2013
- Accord transactionnel entre l'université d'Aix-Marseille et la société SECURAMA
- Plan de sécurité relatif au Campus Schuman
- Diplômes d'université (vague 2)
- Modifications des maquettes d'enseignement
- Modifications des modalités de contrôle des connaissances (vague 1)
- Calendriers universitaires des composantes pour l'année 2013/2014
- Droit sport facultatif et seuils SCD et FSDIE pour l'année 2013/2014
- Tarifs de la formation continue (diplômes nationaux) (vague 3)
- Tarifs UTL/CTES/CTEL pour l'année 2013-2014
- Avis de la commission FSDIE :
  > Projets étudiants examinés en séance du 27 juin 2013
  > Projets vie étudiante sollicitant le FSDIE (régularisation)
- Carte culture 2013/2014

Relevé de décisions

Le Conseil d'Administration a approuvé :

- La création de l'École supérieure de professorat et de l'éducation (ESPE) d'Aix-Marseille au 1er septembre 2013.
- La Décision budgétaire modificative 2013 n°1 et ses annexes.
- Le bilan de la phase 4 d'ORIGAMU portant sur le dimensionnement en ETP et personnes physiques des niveaux centre, campus et composantes et sur les organigrammes.
- Le lancement de la phase 5 d'ORIGAMU portant sur le dispositif de gestion et d'accompagnement des mobilités.
- Les modifications apportées à la campagne d'emploi Enseignants-Chercheur et BIATSS.
- Les modifications apportées aux principes généraux d'attribution de la Prime de charges administratives (PCA), à la liste des fonctions éligibles à la PCA et aux Equivalences de services (EQS).
- La désignation de Mme Sylvie Daviet en tant que Vice-présidente chargée des Relations internationales.
- Les modifications apportées aux statuts du service commun « Presses universitaires ».
- Les modifications apportées au Règlement intérieur de l'université.
- La transaction entre l'université d'Aix-Marseille et la société SECURAMA.
- La deuxième vague des Diplômes d'université proposés par l'université d'Aix-Marseille pour la rentrée 2013-2014.
- Les modifications apportées aux maquettes d'enseignement.
- La première vague des modifications apportées aux modalités de contrôle des connaissances (MCC) pour l'année 2013-2014.
- Les calendriers universitaires des composantes pour l'année 2013/2014.
- La part du droit de scolarité dédiée au financement du SCD fixée à 34 €.
- La part du droit de scolarité dédiée à l'abondement du FSDIE fixée à 16 €.
- Le montant du droit sport facultatif reconduit à 12 € pour l'année 2013/2014.
- Le montant dû pour le remplacement d'une carte à puce perdue ou détériorée reconduit à 10 €

pour l'année 2013/2014.
- La troisième vague des tarifs de la formation continue pour l'année 2013-2014.
- Les montants des droits d'inscription à l'Université du temps libre (UTL) pour l'année 2013-2014.
- Les montants des droits d'inscription pédagogique aux CTES et CTEL au titre de l'année 2013-2014.
- Les avis de la commission FSDIE du 27 juin 2013.
- La régularisation des subventions allouées aux projets vie étudiante « Printemps des associations » et « Impression tee-shirts fête du vélo ».
- Le tarif de la Carte culture pour l'année 2013/2014 fixé à 5 €.

Conseil Scientifique
9 juillet 2013

Ordre du jour

- Informations
- Aspects financiers
- Prix de thèse d'AMU 2012
- Soutien d'AMU aux colloques scientifiques - 2nd semestre 2013
- Cotutelles de thèse
- Dispenses de master 2
- Nomination du directeur du Collège doctoral
- Création de comités de sélection
- Questions diverses

Relevé de décisions

Informations

- Programme opérationnel FEDER (Fonds européen de développement régional) :

Un travail est actuellement en cours à AMU sur l'expression des besoins en matière d'équipements et d'infrastructures des unités de recherche dans le cadre du futur programme opérationnel FEDER.
Environ 80 projets identifiés en lien avec le CNRS et l'Inserm vont être présentés à la DRRT (Délégation régionale de la recherche et de la technologie).

Aspects financiers

Le Conseil Scientifique a approuvé à l'unanimité l'ensemble des demandes de subventions auprès des collectivités locales relatives à l'organisation de colloques ou la mise en place de projets scientifiques suivants :

- Demandes de subventions pour l'organisation de manifestations scientifiques :

> Auprès de la Ville de Marseille (12 000 €) :
- L'École de journalisme et de communication d'Aix-Marseille (EJCAM) pour le colloque « Médias & Santé : les sujets tabous de la santé ».

> Auprès du Conseil général des Bouches-du-Rhône :
- Le Laboratoire de psychopathologie clinique, langage et subjectivité (LPCLS EA 3278) pour le colloque « Cliniques et scènes de l'inscription, actualité psychopathologique et esthétique de la figurabilité et du trauma » (1 800 €),
- Le Laboratoire d'études en sciences des arts (LESA EA 3274) pour le colloque « Henri Tomasi et la Méditerranée » (5 000 €).

> Auprès de la Communauté des Pays d'Aix (CPA) :
- Le Centre interdisciplinaire d'études des littératures d'Aix-Marseille (CIELAM EA 4235) pour les colloques « Fables mystiques : savoirs, expériences et représentations du Moyen Age au XVIIIème siècle » (2 000 €), « Diderot et le temps » (1 500 €), « Le discours collectif dans la littérature et les arts du Moyen Age. Parler d'une seule voix » (2 488 €) et « Modernité des troubadours » (2 000 €).
- Le centre aixois d'études romanes (CAER EA 854) pour les colloques « Temps et histoire dans le théâtre espagnol du siècle d'Or » (3 000 €) et « Femmes dans les Amériques » (3 000 €).
- Le Laboratoire d'études et de recherche sur le Monde Anglophone (LERMA EA 853) pour le colloque « La Nouvelle-Orléans : la cité décalée » (2 200 €).
- L'EA 4236 ECHANGES pour le colloque « A le recherche de quelques vérités à propos du mensonge. Réflexions théoriques et études de cas de l'Antiquité à nos jours » (1 500 €).

- Programmes scientifiques :

- Le projet "QUICKMOLD" déposé auprès du FUI et des collectivités locales présenté par l'Institut des sciences du mouvement (ISM UMR 7287) (budget total : 166 181 €)
- La plateforme technologique INOVSYS 2.0 relative à « l'ingénierie et procédés avancés pour le prototypage de systèmes complexes » auprès du FEDER (275 000 €)
- Le projet « Conception et validation d'une station écologique de traitement des lisiers de porc : LISI'CLEA » auprès de la Région PACA (APRF 2013 - 90 186 €) déposé par l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE UMR 7263) et le Laboratoire chimie environnement (LCE FRE 3416).

Prix de thèse d'AMU 2012
Quinze lauréats ont été retenus pour l'attribution du prix de thèse 2012 d'AMU par le Conseil Scientifique à l'unanimité avec quatre abstentions.
L'université d'Aix-Marseille décerne un prix pour récompenser les thèses exemplaires, en se basant sur des critères d'excellence. Chaque école doctorale (ED) a donc procédé à une présélection de dossiers correspondant à environ 5% maximum des thèses soutenues au sein de leur ED au cours de l'année civile 2012 parmi lesquelles le Conseil Scientifique a opéré la sélection des prix de thèse. Les critères retenus sont la qualité des recherches : excellence, publications, collaborations nationales et internationales, durée de la thèse au regard de la discipline ; les aspects de valorisation des travaux de recherche et l'insertion professionnelle du docteur.

- ED 355 « Espaces, cultures, sociétés » :

> Nathan Rera en Histoire de l'Art (TELEMME UMR 7303) pour la thèse « Rwanda, de l'archive à la représentation. La photographie et le cinéma à l'épreuve du génocide des Tutsi (1994-2012) ».
> Pierre Poveda en Archéologie (Centre Camille Jullian UMR 7299) pour une « Étude du tonnage et des qualités nautiques des navires antiques ».

- ED 356 « Cognition, langage, éducation » :

> Kim Uittenhove en Psychologie (LPC UMR 7290) pour la thèse « Effets de difficulté séquentielle stratégique : études en cognition numériques ».

- ED 354 « Langage, lettres et arts » :

> Etienne Kippelen en Musicologie (LESA EA 3274) pour la thèse sur « La dimension mélodique dans la musique instrumentale après 1945 : résistances, ruptures et résurgences ».

- ED 67 « Sciences juridiques et politiques » :

> Jean-Baptiste Perrier en Droit (LDPSC EA 4690) pour la thèse sur « la transaction en matière pénale ».
> Apolline Roger en Droit (DICE UMR 7318) pour la thèse sur « Les accords environnementaux dans le système juridique de l'Union européenne ».

- ED 352 « Physique et sciences de la matière » :

> François Mauger en Physique théorique et Mathématiques (CPT - UMR 7332) pour la thèse sur « la double ionisation d'atomes soumis à des impulsions laser intenses : vue de l'espace des phases ».
> Marie Laslandes en Astrophysique et Cosmologie (LAM - UMR 7326) pour la thèse portant sur « les Miroirs actifs de l'espace - Développement de systèmes d'optique active pour les futurs grands observatoires ».

- ED 62 « Sciences de la vie et de la santé » :

> Rémi Bos en Neurosciences (INT - UMR 7289) sur l'étude de « La double personnalité de l'inhibition dans la moelle épinière ».
> Alexandre Ciaccafava en Biochimie structurale (BIP - UMR 7281) pour la thèse sur « l'Immobilisation fonctionnelle d'une hydrogénase multi-résistante : de l'orientation à la biopile H2/O2 ».

- ED 372 « Sciences économiques et de gestion d'Aix-Marseille » :

> Maty Konte en Sciences économiques, Ingénierie économique et financière (GREQAM - UMR 7316) pour la thèse sur « Le rôle des institutions dans le processus de développement ».

- ED 353 « Sciences pour l'Ingénieur : Mécanique, Physique, Micro et Nanoélectronique » :

> Benjamin Sobac (IUSTI UMR 7343) pour la thèse sur « L'Évaporation de gouttes sessiles : des fluides purs aux fluides complexes ».

- ED 184 « Mathématiques et informatique de Marseille » :

> Jimmy Garnier (unité INRA BioSp LATP UMR 7353) pour la thèse sur « L'Analyse mathématique de modèles de dynamique des populations : équations aux dérivées partielles paraboliques et équations intégro-différentielles ».

- ED 250 « Sciences chimiques » :

> Thierry Fouquet (ICR UMR 7273) pour la thèse sur le sujet « The Mass Spectrometry of Synthetic Polysiloxanes - From linear models to plasma-polymers networks ».

- ED 463 « Sciences du mouvement humain » :

> Inke Marie Albersten dans le domaine du contrôle perceptivo-moteur et apprentissage (ISM UMR 7287) pour la thèse sur le sujet « Effects of haptic supplementation on postural stability in standing, perturbed standing and sitting in older adults ».

Soutien d'AMU aux colloques scientifiques - 2nd semestre 2013
Un « FIR » (fonds incitatif recherche) pour le soutien aux colloques scientifiques d'AMU est alloué deux fois par an. Le Conseil Scientifique a examiné les demandes de colloques organisés au second semestre 2013 et a approuvé à la majorité des voix (32 pour et une contre) la répartition de 55 600 € d'aides entre 500 € et 3 000 € par colloque à 37 colloques dans toutes les disciplines pour le second semestre 2013.

Cotutelles de thèse
Le Conseil Scientifique a approuvé à l'unanimité les demandes de cotutelles internationales de thèse entre AMU et l'université de CADIZ (CIELAM - EA 4235), l'Universita degli Studi di Roma Tor Vergata (LESA -EA 3274), la Fundacao Universidade de Brasilia (CEPERC-UMR 7304), l'Universita Ca'Foscari Venezia (LIF -UMR 7279), l'université de Tunis El Manar (CRCM -UM 105), la faculté des sciences Ain Chok (Casablanca) (CEREGE UMR 7330) et l'université de Tunis (LSIS).

Dispenses de master 2
Le Conseil Scientifique a approuvé à l'unanimité les dispenses de master 2 formulées par l'École doctorale 62, présentée par l'IBDM UMR 7288 et par l'ED 251, présentées par le laboratoire M2P2-UMR 7340 et par le CEREGE-UMR 7330.

Nomination du directeur du collège doctoral
Le Conseil Scientifique a approuvé à l'unanimité moins sept abstentions, la nomination de Jean-Raymond Fanlo à la direction du Collège doctoral à compter du 1er septembre 2013, en remplacement d'André Nieoullon démissionnaire.

Création de comités de sélection
Le Conseil Scientifique a approuvé à l'unanimité la création du comité de sélection pour le poste 8043 destiné à l'IUT d'Aix-Marseille : CDD LRU, pour le profil « Histoire de l'architecture, droit du sol appliqué, développement durable, architecture et urbanisme » en section CNU 24.

Le Conseil Scientifique a approuvé à la majorité des voix (24 pour, 7 contre et deux abstentions) la création du comité de sélection concernant un poste destiné à l'UFR ALLSH présenté dans le cadre de l'appel d'offre « Etoiles montantes » d'AMIDEX pour le profil intitulé « Chercheur en sociologie des migrations et du genre... ». Ce recrutement est localisé au sein du « Laboratoire méditerranéen de sociologie » (UMR 7305 LAMES).

Questions diverses
Les membres du Conseil Scientifique ont approuvé à l'unanimité le transfert de l'opération « Instrumentation et mesure de l'échauffement nucléaire en réacteur de recherche » du « Laboratoire d'instrumentation et sciences analytiques » (EA 4672 LISA) vers l'IM2NP, avec le changement d'affectation recherche de deux enseignants-chercheurs à compter du 1er septembre 2013.

Conseil des Études et de la Vie Universitaire
4 juillet 2013

Ordre du jour

- Présentation relative aux Programmes pédagogiques nationaux (PPN) des IUT
- Projets FSDIE
- Carte Culture
- Diplômes d'université - vague 3
- Modifications des maquettes d'enseignement
- Prise en compte des absences justifiées et injustifiées
- Evaluation AFEV
- Modifications des modalités de contrôle des connaissances
- Calendrier Evaluation des Formations et des Enseignements par les Etudiants (EFEE)
- Calendriers universitaires des composantes pour l'année 2013/2014
- Droit sport facultatif et seuils SCD et FSDIE pour 2013/2014
- Frais de Formation Continue (diplômes nationaux) - vague 3
- Tarifs UTL / CTES / CTEL

Relevé de décisions

Présentation relative aux Programmes pédagogiques nationaux (PPN) des IUT
La mise en place au niveau national d'un nouveau socle de compétences des baccalauréats technologiques impose une rénovation des cursus dispensés dans les IUT. A ce titre, les Programmes pédagogiques nationaux font l'objet d'importants remaniements.

Le processus d'élaboration des PPN est présenté au CEVU, ainsi que les instances impliquées.

Le déploiement de ces programmes ouvre à l'étudiant le choix entre une entrée directe dans la vie active à l'issue du DUT d'une part, et une poursuite d'études d'autre part. Il est rappelé que l'IUT doit faire face à une importante hétérogénéité des cursus d'origine des usagers, ce qui suppose une action de tutorat particulièrement développée.

Projets FSDIE
Le CEVU confirme les avis de la commission FSDIE du 27/06/2013, relativement aux projets d'initiative étudiante.

Le Conseil émet d'autre part un avis favorable à l'attribution de diverses enveloppes accordées par la commission FSDIE dans le cadre de multiples projets vie étudiante.

Carte culture
Mise en place en 2012/2013, la Carte culture a vocation à faciliter l'accès à la culture aux étudiants d'AMU : les étudiants titulaires de cette carte bénéficient ainsi de réductions substantielles sur les programmations respectives des différents partenaires engagés dans le dispositif.

Le tarif unitaire de 5 euros pour la Carte culture est approuvé pour 2013/2014. La possibilité d'élargir significativement le réseau des partenaires est par ailleurs évoquée.

Diplômes d'université - vague 3
Dans le cadre de la troisième vague de la campagne d'habilitation des Diplômes d'université (DU) 2013/2014, le CEVU approuve :

- la liste des DU mis en conformité avec les formats AMU dès 2013/2014 ;
- la liste des DU reconduits dans leur format antérieur pour l'année 2013/2014 ;
- la liste des DU non reconduits.

Modifications des maquettes d'enseignement
Le CEVU valide les modifications de maquettes d'enseignement pour l'année 2013/2014.

Prise en compte des absences justifiées et injustifiées
En préparation de la campagne de validation des modalités de contrôle des connaissances des formations LMD de l'établissement pour l'année 2013/2014, le CEVU discute les modalités de prise en compte des absences justifiées et injustifiées dans les calculs de notes et de résultats au semestre, à l'année et au diplôme. Le CEVU propose ainsi l'affectation d'un statut « défaillant » à tout étudiant ayant enregistré une absence justifiée ou injustifiée à un examen (la distinction entre absences justifiées et injustifiées est explicitement maintenue, afin de garantir le maintien de la bourse sur critères sociaux par le CROUS pour les étudiants ayant fourni un justificatif). Cette règle a vocation à s'appliquer pour toutes les sessions d'examen.

En cas d'absence justifiée, et à la demande de l'étudiant, une session exceptionnelle de substitution peut être organisée après avis d'une commission ad hoc mise en place par chaque composante, cette configuration étant réservée aux seuls cas de force majeure, à détailler lors de la prochaine séance du CEVU. Dans le cadre d'un contrôle continu intégral, les modalités de prise en compte des absences sont laissées à l'appréciation de la composante.

Ces règles valent pour les formations LMD de l'établissement.

Evaluation AFEV
Fondée sur un tutorat de collégiens et lycéens par des étudiants d'AMU, l'évaluation « Tandem », co-organisée par l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville), permet à ces derniers d'obtenir des points de bonification dans le cadre de leur cursus. Compte tenu de l'actuelle hétérogénéité constatée dans les modalités d'évaluation appliquées pour cette bonification, le CEVU se prononce en faveur des mesures suivantes :

- instauration de deux bonus AFEV présentant une progressivité (Tandem 1 correspondant à un niveau débutant, et Tandem 2 correspondant à un niveau confirmé) ;
- notation effectuée par les enseignants responsables d'AMU, sur la base du retour du bilan d'évaluation communiqué par l'AFEV ;
- possibilité d'intégrer à la note globale de la bonification le résultat d'une présentation orale permettant à l'étudiant de dresser un bilan de son activité de tutorat.

Modifications des modalités de contrôle des connaissances
Le CEVU approuve :

- une série de compléments ayant vocation à s'intégrer au texte de cadrage des modalités de contrôle des connaissances (MCC) pour les formations LMD d'AMU (texte voté en CEVU du 20/09/2012 puis en CA du 25/09/2012) : ces compléments permettent notamment de définir plus précisément les conditions pédagogiques de validation du diplôme de master ;
- les demandes de modifications de MCC pour 2013/2014, concernant :

> les diplômes d'ingénieur (composante Polytech) ;
> les diplômes d'Etat en santé (UFR de médecine, pharmacie, odontologie et EU3M).

Calendrier Evaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE)
Le CEVU confirme la feuille de route définie à l'issue de la première Commission de suivi EFEE, qui s'est tenue le 27/06/2013. Sont notamment actés : le périmètre du dispositif pour 2013/2014, les thématiques retenues et la période de déroulement de l'évaluation.

Calendriers universitaires des composantes pour l'année 2013/2014
Le CEVU approuve les calendriers des composantes d'AMU pour l'année universitaire 2013/2014.

Droit sport facultatif et seuils SCD et FSDIE pour 2013/2014
Le CEVU vote pour l'année universitaire 2013/2014 :

- un montant de 12 euros pour le droit sport facultatif ;
- un montant de 10 euros pour le renouvellement de la carte à puce ;
- les parts des droits nationaux de scolarité dédiées respectivement :

> au financement du SCD : le montant retenu s'élève à 34 euros ;
> à l'abondement du FSDIE : le montant retenu s'élève à 16 euros.

Frais de formation continue (diplômes nationaux) - vague 3
Le CEVU approuve les montants des frais de formation pour les diplômes nationaux de l'UFR de médecine ouverts au titre de la formation professionnelle continue, pour l'année 2013/2014.

Tarifs UTL / CTES / CTEL
Les grilles tarifaires 2013/2014 sont approuvées par le CEVU pour les trois structures suivantes :

- Université du temps libre (UTL) ;
- Centre de télé-enseignement en sciences (CTES) ;
- Centre de télé-enseignement en lettres (CTEL).

Pharmassilia 2013

la faculté de pharmacie a fêté ses étudiants !

Les lauréats de Pharmassilia 2013

Le 12 septembre, le Pr. Françoise Dignat-George, doyen de la faculté de pharmacie, a rappelé que Pharmassilia est un des temps forts de la vie de l'UFR mettant à l'honneur l'excellence des étudiants et l'investissement des enseignants-chercheurs, chercheurs, agents administratifs et techniques et partenaires professionnels de santé.

Elle a souligné l'esprit identitaire « Pharma Marseille » qui fédère les étudiants et les acteurs de la pharmacie au sein d'AMU.

Pharmassilia a débuté par le baptême de la promotion des lauréats du concours de la PACES, filière pharmacie, sous le parrainage d'une personnalité au cursus exceptionnel, le Pr. Martine Aiach, ancien doyen de la faculté de pharmacie Paris-Descartes.

Françoise Dignat-George a salué le mérite des 195 étudiants issus de Marseille, Nice et Corte, qui ont réussi un concours extrêmement compétitif. Elle a rappelé que l'un des points forts de leur cursus est la diversité des métiers du pharmacien : les progrès scientifiques ont redéfini ses missions, favorisant l'émergence de nouveaux métiers dans les domaines du médicament, de la biologie et de l'industrie.

Pharmassilia, événement fédérateur de l'UFR, récompense les meilleurs étudiants en pharmacie.

La cérémonie s'est poursuivie par la mise à l'honneur des majors de promotions, les distinctions d'initiatives associatives, les prix de thèse et de poster, se terminant par la lecture du serment de Galien et la remise symbolique d'un diplôme aux étudiants sortants de 6ème année.

En clôture, un Pharmassilia d'honneur a été décerné au Docteur B. Rousset-Rouvière qui a œuvré pour le rayonnement de la biologie privée.

Palmarès Pharmassilia 2013

Majors

- **Major 1ère année (pour les 3 sites) - Prix du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens :** Médéric Gourmet
- **Major 2ème année :** Emilie Lambourg
- **Major 3ème année :** Charlotte Cordier
- **Major 4ème année :** Florence Léandro
- **Major 5ème année :** Marie-Laure Meucci

Posters

- **1er prix de Poster :** Benjamin Poggi, pour son travail sur « l'interaction plantes/chimiothérapies »
- **2ème prix de Poster :** Carolyn Ruxton, pour son travail sur « l'histoire médicamenteuse des patients »
- **3ème prix de Poster :** Elodie Rieu, pour son travail sur « l'étude fonctionnelle en chambre à flux laminaire de l'adhésion leucocyte/endothélium au cours du syndrome des anti-phospholipides (SAPL) »

Internat

- **1er prix de l'Internat - Prix Alain Fuentes :** Marion Marlingue

6ème année

- **Major 6ème année Officine :** Marion Canton
- **Prix Spécial 6ème année Officine :** Emmanuelle Tonneau
- **Major 6ème année Industrie :** Pauline Rosec

Thèses

- **1er prix de Thèse - Prix Interfimo :** Thibault Tchilinguiran pour son travail portant sur « les apports des radioéléments et des rayonnements ionisants à la santé »
- **2ème prix de Thèse :** Emmanuelle Tonneau pour son travail portant sur « les conseils officinaux chez la personne âgée »
- **3ème prix de Thèse :** Caroline Perroux pour son travail portant sur « la prise en charge à l'officine d'un patient atteint d'angor d'effort »

Associations

- **1er prix Associatif :** AE2P représentée par Marine Castellano
- **2ème prix Associatif :** AIPM représentée par Aude Le Roy
- **3ème prix Associatif :** EcoUniv 13 représentée Serge Maïgue

Pharmassilia d'honneur

- Dr. Bruno Rousset-Rouvière

Opération campus

Luminy en chantier

Le futur centre d'océanologie de Marseille

Depuis fin juin, deux gros chantiers ont démarré sur le campus de Luminy dans le cadre de l'opération campus et du Contrat de Projet Etat Région (CPER).

Centre d'Océanologie (Océanomed)

Les deux tranches de la construction du nouveau centre d'océanologie (une dans le CPER dite « Océanomed 1 », l'autre dans le cadre de l'opération campus dite « Océanomed 2 ») ont démarré sur un terrain situé entre le pôle « entreprises » de Marseille Provence Métropole et le centre d'immunophénomique. Les travaux de terrassement sont quasiment terminés et les premières fondations sont apparues.
La livraison est prévue fin septembre 2014.

Gymnase

Un nouveau gymnase de recherche, enseignement et loisirs, ouvert à tous (2 500 m², 500 places) est en construction entre le restaurant universitaire et l'hexagone. Les fondations se terminent et une partie des murs en béton est déjà montée. La livraison est prévue pour septembre 2014.

D'autres travaux vont démarrer très prochainement. Sur l'axe central, totalement piétonnier depuis juillet 2013, des aménagements sur les « abords du bus à haut niveau de service » (BHNS) vont être réalisés dès la fin 2013 pour rendre l'espace plus agréable et convivial, en attendant l'arrivée du bus sur le campus.

Des travaux préliminaires sur l'hexagone vont démarrer en novembre (évacuation des encombrants, désamiantage) dans l'attente de la construction du « Learning center » dans le cadre du deuxième contrat de partenariat.

Le futur gymnase

Des âges et des cycles de vie
au travail

L'institut régional du travail (IRT) et la direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE PACA) ont organisé, le 12 septembre à l'Alcazar (Marseille), une journée d'étude sur « Les jeunes, conditions d'emploi, conditions de travail et santé ». De nombreux représentants du personnel des entreprises privées de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, médecins du travail et experts CHSCT étaient présents.

Introduite par un discours du Président Yvon Berland, la journée poursuivait deux objectifs majeurs :

- faire le point sur les conditions particulières d'emploi et de travail des jeunes et analyser leurs effets sur la santé ;
- en tirer des enseignements pour pouvoir négocier dans les entreprises des mesures d'accompagnement, et pouvoir proposer une meilleure prise en compte de leurs conditions de travail.

De riches échanges portant sur l'instabilité des conditions de travail et d'emploi des jeunes, la vulnérabilité à l'exploitation, le faible degré d'organisation collective... ont eu lieu. Les facteurs de précarisation étaient au centre des discussions. Démonstration a été faite que les phénomènes énoncés touchent plus fortement certaines populations de jeunes : les femmes et les faibles niveaux de formation.

Après le premier cycle de conférences du pôle régional du travail qui avait pour thème « Qualité du travail, Emplois de qualité », la séance inaugurale du second cycle « Les âges au travail » (jeudi 3 octobre) a reçu Serge Volkoff, directeur de recherches au centre d'études de l'emploi, pour débattre sur le sujet.

Le monde du travail et de l'emploi est un organisateur puissant des âges et des cycles de vie, qu'il s'agisse de la séquence d'entrée dans la vie professionnelle (devenue plus longue et problématique pour les « jeunes » de moins de 25 ans) ; de la période de la fin de la vie active (dont le prolongement semble être devenu à la fois plus nécessaire et plus difficile pour les « seniors »), ou de la séquence du milieu de carrière. En France, l'activité professionnelle se concentre particulièrement de 30 à 50 ans, et se cumule avec les responsabilités familiales reposant encore largement sur les femmes. Dans un contexte de pénurie d'emploi et de montée de la précarité professionnelle, la sélectivité du marché du travail opère également selon l'âge. Celui-ci constitue un des facteurs des inégalités multiples, dont celle face à l'espérance de vie en bonne santé est une des plus cruelles. Autant de défis sociaux et de questions sur lesquelles les membres du pôle régional du travail ont apporté des éclairages, contribuant au débat public et aux controverses scientifiques pouvant le nourrir.

* Le pôle régional du travail est une initiative de six organismes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (dont l'IRT d'Aix-en-Provence et le LEST, Aix-Marseille Université) impliqués dans des activités de production et de diffusion des connaissances sur le travail.

CALENDRIER ET PROGRAMMES 2013-2014

http://irt.univ-amu.fr/pole-regional-travail#second_cycle_conf

Faculté d'économie et de gestion

Nouveaux accompagnements :
des clés pour réussir ses études

Mieux connaître les étudiants pour favoriser leur réussite.

La faculté d'économie et de gestion (FEG) pratique depuis plusieurs années une pédagogie différenciée dès la première année de licence, après le passage du test de positionnement. Cette méthode permet d'engager les étudiants dans leur projet d'études et professionnel de manière active. Le test aide à mieux connaître le profil des étudiants et à les orienter vers des parcours différenciés, élaborés « à la carte ».

L'enjeu est de favoriser la réussite : un étudiant en difficulté bénéficiera d'aide (« parcours réussite ») tandis qu'un autre ayant plus de facilités aura un parcours renforcé, plus exigeant, avec des unités d'enseignements plus nombreuses (« parcours honneur »).

La nouveauté cette année réside dans le contenu de l'aide personnalisée aux étudiants qui rencontrent des difficultés.
Si, auparavant, seule la remise à niveau était prise en compte, il est acquis aujourd'hui que l'étudiant a besoin de mieux appréhender son nouvel environnement de travail, son statut de « professionnel des études » et d'être accompagné dans son apprentissage de l'autonomie.

C'est pourquoi la FEG a intégré dans la maquette du parcours réussite, le coaching d'étudiant. Il aide l'étudiant à se révéler, à développer ses capacités, à s'organiser et à aménager son temps de travail en préservant ses motivations et son équilibre de vie. Ce dispositif prend la forme d'ateliers « zen@études » déclinés au premier semestre autour de différentes thématiques : hygiène de vie, méthodologie, connaissance de soi et des autres, être acteur pour s'inscrire dans un projet... Dès le second semestre, les étudiants pourront être coachés individuellement et gratuitement grâce aux ressources internes de la FEG qui, par ailleurs, délivre un diplôme de coaching.
La FEG prépare également les conférences-métiers, les rencontres-forums étudiants-professionnels, les simulations d'entretiens d'embauche, les jeux d'entreprises, la journée « *atouts-stages &emplois* », le jeu de création d'entreprises et les entrepreunariales... Tous les diplômes ont été réhabilités pour 4 ans et de nouveaux diplômes, habilités pour cette rentrée renforcent l'offre de formation : le DESU Update your knowledge in economic analysis, le DESU Responsable des services soignants en milieu hospitalier privé, et le DU Préparation aux concours administratifs.

CONTACT
feg.univ-amu.fr

La direction des affaires générales

Conseil, assistance et expertise juridiques auprès de l'ensemble des services et des composantes de l'université constituent le quotidien des équipes de la Direction des Affaires Générales (DAG).

Dirigée par Jean-Paul Bony et située au jardin du Pharo, elle se compose de deux directions déléguées : la direction déléguée aux affaires juridiques et institutionnelles (DDAJI) et la direction déléguée à la commande publique (DDCP), ainsi que d'un service rattaché : le service des archives.

Jean-Paul Bony, directeur des affaires générales

Les chiffres-clés de la DAG

- **26** agents
- **500** conventions environ en **2012**
- **185** marchés notifiés depuis **2012**, représentant environ un montant de **52 M d'€** répartis comme suit : **66** en fournitures, **71** en services, **48** en travaux.

Jean-Paul Bony, sur quelles thématiques travaillez-vous en ce moment ?

« Il existe deux priorités à court terme. D'une part, nous allons mettre en œuvre la nouvelle loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche. Cela va se traduire par une révision approfondie et une mise en conformité des statuts d'AMU concernant notamment le Conseil Académique (anciens Conseil Scientifique et Conseil des Études de la Vie Universitaire) et le Conseil d'Administration - pour lesquels des changements vont s'opérer quant au nombre de conseillers et à leur qualité , et en particulier en termes de représentation des secteurs de formation.
D'autre part, nous entamons le recrutement des référents campus de la DAG, dont les missions seront tournées vers des activités de conseils en matière de conventions et d'élections. Leur mise en place effective est prévue en 2014.

L'actualité de la direction c'est aussi son quotidien : les conventions de plus en plus nombreuses, les recours gracieux et contentieux, les conseils aux directions et composantes, la passation de marchés publics... »

Quels sont vos enjeux et objectifs à venir ?

« Un des objectifs majeurs vise à rendre opérationnel très rapidement le service achat. Pascal Figueiredo, nouvellement recruté (voir Lettre de septembre p.25), a pour mission de rationaliser les achats, dans le respect des règles de la commande publique. Cela implique de sensibiliser et former les acheteurs aux bons usages, et d'évaluer les politiques d'achat suivies par l'établissement.
Nous souhaitons également sensibiliser la communauté universitaire aux bonnes pratiques en matière de conservation des archives. Les déménagements

liés à la réorganisation de l'université rendent plus que nécessaire un archivage efficace. Corinne Miralles est en charge de ce dossier. »

La direction déléguée aux affaires juridiques et institutionnelles

Très complémentaires, ces deux services travaillent de concert. Les agents sont polyvalents entre la partie juridique et la partie institutionnelle.

Le service des affaires juridiques

Leila Nedjar
Responsable du service des affaires juridiques

« Je gère les affaires juridiques avec cinq autres agents : notre principale activités se concentre actuellement sur la gestion du volume de conventions (dont l'augmentation est exponentielle !) et les recours gracieux et contentieux. Nous nous chargeons effectivement de rédiger et assurer le suivi des accords et conventions - hors contrats de recherche - ainsi que du conseil juridique de la gouvernance, des directions et des composantes de l'Université. Nous assurons également la veille juridique afin d'être informés des évolutions réglementaires.

La loi du 22 juillet 2013 dite loi « Fioraso » impacte forcément sur notre activité : c'est une vraie révolution dans le paysage institutionnel, qui modifie notamment les prérogatives du Président et de certaines instances ; il faut expliquer, appliquer et encadrer juridiquement ces changements.

Autre point non négligeable : le redéploiement de postes dans le cadre d'ORIGAMU aboutira à la création d'un seul pôle juridique (alors que deux existent actuellement), intégrant donc la partie institutionnelle. Trois agents seront positionnés sur les campus pour participer à l'expertise des conventions et à l'organisation des élections. »

CONTACT
leila.nedjar@univ-amu.fr

Le service de la vie institutionnelle

Anne-Gaëlle Joyaux
Responsable du service de la vie institutionnelle

« Nous traitons de toutes les thématiques liées à la vie de l'établissement et au fonctionnement de ses instances : organisation et suivi du Conseil d'Administration et du bureau, organisation des élections centrales (Conseil d'Administration, Commission recherche, Commission formation, Comités techniques), statuts de l'université, règlement intérieur. Au quotidien, nous sommes également force d'appui et d'expertise juridique pour tous les services et composantes et gérons les actes réglementaires, les délégations de signature et de pouvoir... Tout en faisant de la veille juridique permanente, absolument nécessaire en ces temps de grands changements.

Cette année va être riche en élections : celle des représentants des étudiants aux CA, Commission recherche et Commission formation les 25 et 26 novembre ainsi que des élections partielles pour les représentants des collèges B et C à la Commission recherche le 26 novembre. 9 Conseils de composantes sont à renouveler, dont l'ESPE que nous avons accompagné dans ses changements. L'élection de son conseil aura lieu les 4 et 5 novembre. »

CONTACT
anne-gaëlle.joyaux@univ-amu.fr

La direction déléguée à la commande publique

Diane Piclet
Directrice déléguée à la commande publique

« La DDCP a pour principaux objectifs d'une part de prendre en compte les exigences d'efficacité économique, technique et de développement durable des projets d'achat de l'établissement, ce qui implique un travail collaboratif et régulier avec les directions, composantes, unités de recherche... et la mise en place de procédures adéquates (accords cadres, marchés à bons de commandes...). Elle assure d'autre part la passation et l'exécution des marchés publics dans le respect des règles de la commande publique.
En ce qui concerne les enjeux, nous sommes impliqués dans une démarche d'optimisation de la dépense publique avec pour cible à court terme, la réalisation de gains fixée par le service des achats de l'État, à savoir 2% par an pendant 3 ans à compter de 2013, sur la masse globale des achats, cela dans le respect de l'organisation de l'Université. »*

CONTACT
diane.piclet@univ-amu.fr

** Source : objectifs définis par le décret n° 2013-623 du 16 juillet 2013 modifiant le décret n°2009-300 du 17 mars 2009 portant sur la création du Service des achats de l'Etat (SAE), dont le titre III comprend les dispositions relatives aux établissements publics de l'État.*

Le service des archives

Corinne Mirallès
Responsable du service des archives

Quel est votre rôle ?

« Je veille à l'application de la législation relative aux archives publiques, en assurant leur organisation, leur collecte et leur bonne conservation, tout en apportant aux services et composantes de l'université, conseils et assistance avec des outils adaptés à leurs besoins. J'ai un rôle d'expert conseil. J'ai dû réaliser, avec la collaboration de la DPIL, un audit de l'existant, en termes de volumétrie, d'état de conservation des documents, et des besoins sur Aix, au Pharo, sur Saint-Charles et sur Timone. Cet audit me permet de proposer des solutions techniques. »

Pourquoi et comment les agents doivent archiver toute donnée ?

« Il s'agit d'être en conformité avec la loi. Les archives universitaires (supports papier et électronique) sont des archives publiques. Tout fonctionnaire est responsable des documents qu'il produit et reçoit mais il n'en est pas propriétaire. Il faut pouvoir contrôler et maîtriser l'information - production, conservation, intégrité et traçabilité des documents - accéder aux informations sans perte de temps, sauvegarder la mémoire de l'université, améliorer l'environnement des bureaux et optimiser la capacité de stockage des espaces de conservation. Je suis là pour accompagner les personnels dans cette démarche. Un Petit manuel de l'archivage a été créé en collaboration avec la direction de la communication, disponible sur demande et téléchargeable sur le site internet de l'université. Il est également diffusé lors des formations à la bonne gestion des documents et des archives. Je suis de plus en plus sollicitée par les services et composantes, et s'ils ont quelques craintes au départ, ils sont vite rassurés en découvrant les documents et outils mis à leur disposition.

Par ailleurs, les déménagements des personnels impliquent des transferts d'archives. Je sensibilise les agents au bon tri à faire. Je dois aussi travailler en étroite collaboration avec la DPIL afin de prévoir des espaces de stockage et préparer le déménagement des documents. »

CONTACT
corinne.miralles@univ-amu.fr

Formulaire de demande d'intervention sur les pages internet de la DAG rubrique Service des archives

Jean-Paul de Gaudemar et Yvon Berland

Le Président Yvon Berland élevé au grade d'officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Yvon Berland

Le 27 septembre, lors d'une grande et émouvante cérémonie, le Président Yvon Berland a reçu des mains de Jean-Paul de Gaudemar, ancien Recteur de l'académie d'Aix-Marseille et actuel Conseiller du Premier Ministre, les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur. Parmi les centaines de personnes présentes au palais du Pharo, figuraient de nombreux élus locaux et responsables universitaires.

C'est notamment pour avoir accompli la fusion des trois ex-universités d'Aix-Marseille qu'Yvon Berland a été distingué par la nation au nom du Président de la République. Ce travail de longue haleine (près de dix ans), qui a permis d'aboutir en janvier 2012 à la création de l'université unique Aix-Marseille Université, a été retracé et salué par Jean-Paul de Gaudemar en présence de Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille.

Le Président Yvon Berland a tenu à associer à cette distinction, l'ensemble du personnel universitaire d'AMU ainsi que son équipe médicale du Pôle uro-néphrologie de la Conception, un des plus importants services du CHU de Marseille.

Une nouvelle Vice-présidente aux relations internationales

Elue lors du CA du 16 juillet 2013, Sylvie Daviet, professeur des universités en géographie à l'université d'Aix-Marseille, vient de prendre ses fonctions de Vice-présidente chargée des relations internationales. Elle a précédemment exercé les fonctions de directrice de l'UFR de géographie et aménagement de l'ex-université de Provence de 2004 à 2008 et a été membre élue du Conseil Scientifique de l'université de Provence au sein du collège A de 2006 à 2008. Elle est actuellement membre élue du conseil de l'École doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés ».

Titulaire de l'agrégation, Sylvie Daviet a développé ses recherches en géographie économique et sociale. Professeur depuis 2005, elle est membre de l'UMR TELEMME (Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée) au sein de la maison méditerranéenne des sciences de l'homme. Ses travaux sur l'entreprise et le développement régional l'ont conduite à s'intéresser aux impacts environnementaux de l'activité. Elle est ainsi membre du conseil de direction de l'observatoire Hommes-Milieux du bassin minier de Provence (OHM-BMP) basé au CEREGE. De 2010 à 2012, Sylvie Daviet a obtenu une délégation du CNRS pour conduire un programme de recherche sur l'entrepreneuriat, au sein de l'IRMC (Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain) à Tunis.

Aujourd'hui, Sylvie Daviet entend dresser une cartographie des actions de l'université à l'international, travail préalable et indispensable à la définition d'une stratégie internationale d'établissement, en s'appuyant sur la collaboration des chargés de mission, chacun ayant une expertise dans une des aires géographiques où AMU est présente : l'Europe, la Méditerranée, l'Asie, l'Amérique, l'Afrique. « L'enjeu est de définir une stratégie qui conduira à l'internationalisation progressive d'AMU dans un contexte hautement concurrentiel, notamment en favorisant la mobilité entrante et sortante, en articulant l'accueil des professeurs invités avec nos axes de coopération, mais également en développant une offre de formation dispensée en anglais… Nous avons des atouts pour cela mais il nous faudra faire des choix, et renforcer notre lisibilité » explique la nouvelle Vice-présidente.

« Sylvie Daviet

L'IAE a un nouveau directeur

Virginie de Barnier défend les valeurs d'une université française tournée vers l'international, la diversité, l'excellence et la responsabilité sociale.

Virginie de Barnier

Psychologue, titulaire d'un MBA de l'université du Wisconsin, docteur es sciences de gestion et agrégé des universités, Virginie de Barnier a commencé sa carrière à l'agence Havas Communication avant de se consacrer à l'enseignement et la recherche. A la tête de l'institut d'administration des entreprises depuis cette rentrée, elle est également chercheur au laboratoire de recherche en gestion d'Aix-Marseille (CERGAM). Membre de l'association française du marketing (AFM), elle est spécialisée en communication marketing et est l'auteur de plusieurs publications sur le sujet.

Virginie de Barnier, qu'est-ce qui vous a incité à présenter votre candidature à la direction de l'IAE ?

Je suis avant tout professeur des universités, passionnée par mon métier qui offre une grande polyvalence entre la pédagogie et la recherche. Accéder à ce poste de direction, c'est comprendre les arcanes de l'université. J'ai un grand respect pour cette institution, ses compétences et son humanisme. C'est un ascenseur social formidable. Je voulais y participer activement.
Je souhaitais également conserver ma fonction de chercheur et d'enseignant, continuer à enseigner, à travailler avec les doctorants et à diriger des thèses afin de maintenir une activité de recherche soutenue, en parallèle à mes fonctions administratives.

Comment envisagez-vous vos nouvelles missions ?

Je m'attèle à construire ma nouvelle équipe et à remettre les étudiants au cœur du programme, entourés des professeurs et des agents administratifs. Pour cela, j'ai la chance d'avoir des personnels extrêmement motivés. N'accueillant les étudiants qu'à partir du niveau M1, l'IAE est une des plus petites composantes d'AMU par le nombre de ses élèves (800), elle est à taille humaine. Je souhaite qu'elle continue à briller par son excellence académique, son caractère international et ses valeurs liées au service public.

CONTACT
direction@iae-aix.com

Prix Cristal

Le Cristal du CNRS, créé en 1992, distingue chaque année des ingénieurs, des techniciens et des administratifs. Il récompense celles et ceux qui, par leur créativité, leur maîtrise technique et leur sens de l'innovation, contribuent, aux côtés des chercheurs, à l'avancée des savoirs et à l'excellence de la recherche française. Dix-sept lauréats ont été désignés pour l'année 2013 dont deux appartiennent à des laboratoires de recherche d'Aix-Marseille Université.

Jean-Pierre Cachemiche

Centre de physique des particules de Marseille

UMR 7346 - CNRS/AMU

Dans le cadre de l'expérience LHCb sur le grand collisionneur de hadrons du CERN , destinée à étudier la violation de la symétrie matière-antimatière dans la désintégration des mésons « beaux », le centre de physique des particules de Marseille (CPPM) a en charge l'étude et la réalisation du « trigger de niveau 0 » de l'expérience. Il s'agit d'un processeur câblé devant détecter des événements rares et fournir la trajectoire de la particule signant le phénomène.

Pour ce faire, il faut analyser en temps réel une très grande quantité d'informations venant de 26 000 capteurs échantillonnés 40 millions de fois par seconde. Ceci représente un débit de 1 Terabits/s arrivant sur le détecteur. Le système doit exécuter 740 milliards d'algorithmes de recherche par seconde pour tenir les contraintes temps réel exigées.

Jean-Pierre Cachemiche a contribué sur de nombreux aspects au succès de la réalisation de ce système par des choix technologiques innovants qui se sont avérés précurseurs et pertinents puisqu'on les retrouve aujourd'hui dans les applications d'acquisition rapide de systèmes ayant un très grand nombre de voies de traitement. Au-delà de la conception nominale du système, une attention toute particulière a été mise sur tous les outils de test et de mise au point sur site avec un pilotage déporté depuis Marseille. Il se consacre désormais à l'amélioration du détecteur prévue en 2018 et qui verra le nombre de collisions multiplié par 10 et la puissance de l'électronique par un facteur similaire.

Le centre de physique des particules de Marseille

Le Centre de physique des particules de Marseille (CPPM, http://marwww.in2p3.fr) est un des laboratoires de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, institut du CNRS qui regroupe les moyens de la physique des particules. Le laboratoire est une unité mixte de recherche qui relève à la fois du CNRS/IN2P3 et d'Aix-Marseille Université. Le personnel permanent du laboratoire compte aujourd'hui environ 35 chercheurs et enseignants-chercheurs et 75 ingénieurs, techniciens et administratifs, auxquels s'ajoutent une trentaine de doctorants et visiteurs étrangers et de nombreux stagiaires. La vocation principale du laboratoire est la recherche fondamentale en physique des particules, physique des constituants élémentaires de la matière et leurs interactions ; en astroparticules, observation des particules élémentaires dans l'Univers et en cosmologie observationnelle, compréhension de la composition de l'Univers primordial par l'étude et l'observation des supernovae.

Prix Cristal

Alain Ghio

Laboratoire parole et langage

UMR 6057 - CNRS/AMU

Alain Ghio a participé à l'adaptation de techniques de laboratoire vers le milieu socio-économique de la santé, ce qui l'a amené à créer une start-up dont les réalisations telles que le dispositif EVA2 (évaluation vocale assistée) sont à présent internationalement reconnues. De par sa triple compétence de physicien, informaticien et phonéticien, Alain Ghio a produit des travaux de grande qualité dans le domaine de l'analyse et du traitement de la parole. Il a été responsable scientifique, pour le laboratoire, d'un projet financé par l'agence nationale pour la recherche (ANR) pour étudier les troubles de la parole d'origine neurologique, en collaboration avec le service de neurologie du centre hospitalier du pays d'Aix. Il a toujours été actif sur le front de la formation en encadrant de jeunes ingénieurs, techniciens en informatique mais aussi orthophonistes et a contribué à de nombreuses publications.

Le laboratoire parole et langage

Le laboratoire parole et langage (LPL, www.lpl-aix.fr) est une unité mixte de recherche d'Aix-Marseille Université associée au CNRS. Créé en 1972, il accueille des phonéticiens, des linguistes, des informaticiens, des psychologues, des physiologistes et des médecins. Le LPL a pour objectif principal d'étudier les mécanismes impliqués dans la production, la perception et la compréhension du langage oral et du langage écrit dans leurs contextes naturels d'occurrence. C'est l'un des laboratoires les plus importants en France et en Europe dans ce domaine. Par ailleurs, depuis 2012, le LPL est également l'un des acteurs principaux du Labex BLRI (www.blri.fr) et de l'Equipex Ortolang (www.ortolang.fr).

L'énigme de l'asexualité
des rotifères bdelloïdes enfin résolue !

Bernard Henrissat

Roxane-Marie Barthelemy

Bénédicte Wirth

Chez les métazoaires, l'absence de reproduction sexuée est souvent considérée comme une impasse évolutive du fait de l'accumulation de mutations délétères au fil des générations. Alors comment expliquer que chez les rotifères bdelloïdes, microorganismes cosmopolites présents depuis des millions d'années, ni organes sexuels mâles, ni méiose n'aient jamais été observés ? Le projet de séquençage et l'analyse du génome tétraploïde du rotifère bdelloïde Adineta vaga (Davis, 1873), porté par AMU et réalisé en collaboration avec le Génoscope et l'université de Namur, nous a permis de lever le voile sur ce mystère (Flot et al., 2013).

Nous avons pu montrer que, contrairement aux espèces sexuées, il existait chez A. vaga d'importants réarrangements des régions alléliques ce qui rend tout appariement méiotique impossible. Leur génome est incapable de produire des gamètes! En revanche, nous avons trouvé de très nombreuses preuves de conversion génique et un taux particulièrement élevé de gènes d'origine non-métazoaires, probablement acquis horizontalement, qui pourraient expliquer l'adaptation et la survie de cette espèce depuis des millions d'années malgré son asexualité. Ces données apportent ainsi un nouveau regard sur l'importance évolutive de la reproduction sexuée chez les métazoaires !

La collaboration entre AMU, le Génoscope et l'université de Namur a permis de lever le voile sur ce mystère.

Genomic Evidence for Ameiotic evolution in the Bdelloid rotifer Adineta vaga
J-F. Flot, B. Hespeels, X. Li, B. Noel, I. Arkhipova, E. G. J. Danchin, A. Hejnol, B. Henrissat, R. Koszul, J-M. Aury, V. Barbe, R-M. Barthélémy, J. Bast, G. A. Bazykin, O. Chabrol, A. Couloux, M. Da Rocha, C. Da Silva, E. Gladyshev, P. Gouret, O. Hallatschek, B. Hecox-Lea, K. Labadie, B. Lejeune, O. Piskurek, J. Poulain, F. Rodriguez, J. F. Ryan, O. A. Vakhrusheva, E. Wajnberg, B. Wirth, I. Yushenova, M. Kellis, A. S. Kondrashov, D. B. M. Welch, P. Pontarotti, J. Weissenbach, P. Wincker, O.Jaillon, K. Van Doninck
Nature, 2013, 500, 453-457

CONTACT
Roxane M. Barthelemy
Maître de Conférences, Aix-Marseille Université
LATP, UMR 7353, Evolution Biologique et Modélisation
roxane.barthelemy@univ-amu.fr

La santé mentale en France,
politiques et acteurs

Philippe Mossé

Dans un premier temps, l'article montre comment les évolutions du système de santé français le conduisent à adopter les outils du « Nouveau Management Public » (NMP). Dans cette perspective, l'article se focalise ensuite sur la politique de santé mentale qui, depuis les années 2000, prend la forme d'un changement de paradigme : le passage de la psychiatrie à la santé mentale. L'ensemble du processus est ici interprété dans une perspective pluridisciplinaire. Le matériau analysé est constitué d'entretiens avec des protagonistes de ces évolutions ainsi que de documents politiques et administratifs.

Il appert que, dans le cours de ce changement de paradigme, des données et des connaissances toujours plus complexes sont partagées par des acteurs toujours plus nombreux. Il appert également que, paradoxalement, l'Etat et l'administration centrale se maintiennent au centre du dispositif. Mais si des instruments de rationalisation sont mis en place, leur effectivité s'efface derrière des stratégies professionnelles qui visent à défendre et légitimer l'hétérogénéité des prises en charge.

Et c'est ainsi que, contrairement à ce qu'on observe ici ou là, le NMP participe de la diversité des pratiques à l'intérieur d'un champ morcelé.

Mental Health in France, Policies and Actors: Developing administrative knowledge in a segmented world

P. Mossé, C. Maury, N. Daumerie, J-L. Roelandt

International Journal of Health Planning and Management, 2013, 28, 3, 242-255

CONTACT
Philippe Mossé
Directeur de recherche CNRS ; LEST UMR 7317
philippe.mosse@univ-amu.fr

Système Adrénomédulline
et cancer de la prostate

L'Houcine Ouafik

Le cancer de la prostate (CaP) est un cancer pharmacologiquement contrôlable par hormonothérapie. Cependant l'échappement hormonal est inévitable. Des résultats obtenus sur des modèles animaux suggèrent que cet échappement est le résultat de mécanismes d'adaptation des cellules et du microenvironnement suite à la suppression des androgènes. Dans ce contexte, notre étude montre la présence de l'Adrénomédulline (AM) et de ses récepteurs uniquement sur des prélèvements tumoraux de hauts grades de Gleason, suggérant un rôle du système AM lors de l'hormono-indépendance. L'AM agit comme facteur stimulant la prolifération, la migration/invasion des cellules tumorales androgéno-indépendantes par voie autocrine/paracrine. Son action pro-tumorale est inhibée par l'utilisation d'anticorps dirigés contre le système AM. Les études menées in vivo confortent l'AM comme facteur agissant sur la progression tumorale hormono-indépendante. La suppression androgénique associée à l'hypoxie induite par la croissance tumorale mais aussi par la thérapie, provoquent une forte synthèse d'AM in situ. Ce peptide agit alors sur le microenvironnement tumoral afin de favoriser la mise en indispensables à la croissance de la tumeur et à son agressivité. L'inactivation du système AM doit être considérée comme une ligne de traitement potentielle dès la prise en charge thérapeutique du CaP hormono-dépendant.

Adrenomedullin blockade suppresses growth of human hormone independent prostate tumor xenograft in mice

C. Berenguer-Daizé, F. Boudouresque, C. Bastide, A. Tounsi, Z. Benyahia, J. Acunzo, N. Dussault, C. Delfino, N. Baeza, L. Daniel, M. Cayol, D. Rossi, A. El Battari, D. Bertin, K. Mabrouk, P-M. Martin, L'H. Ouafik

Clinical Cancer Research, October 7, 2013, doi: 10.1158/1078-0432.CCR-13-0691

CONTACT
L'Houcine Ouafik
Professeur des universités, Praticien Hospitalier, Aix-Marseille Université, Inserm, AP-HM, CHU Nord, Service de Transfert d'Oncologie Biologique
lhoucine.ouafik@univ-amu.fr

Zoom sur PRATIM :

du nanomètre au kilomètre... une plateforme d'imagerie d'AMU au service de la recherche et de l'industrie.

PRATIM (Plateforme de recherche analytique, technologique et imagerie) est l'un des services communs de la fédération des sciences chimiques de Marseille (FR 1739, Directeur : Jean-Luc Parrain), intégrée à la faculté de sciences. Elle met à la disposition des utilisateurs les équipements nécessaires à la mise en œuvre des techniques les plus performantes de microscopie électronique (MEB), de microanalyse X, de microscopie confocale à balayage laser (MCBL), de diffusion des rayons X aux petits angles (SAXS) et de scan laser terrestre (LIDAR). Elle favorise aussi les échanges de connaissances entre la communauté scientifique et technique, les établissements scolaires et le grand public en participant à diverses manifestations comme la fête de la science. PRATIM propose des prestations d'imagerie et de caractérisation chimique dans les domaines des sciences de la terre, de la biologie, des sciences des matériaux, de la chimie ainsi que dans les domaines de l'archéologie et de la restauration du patrimoine.

Plusieurs équipements sont mis à disposition :

Un scanner-laser terrestre ILRIS-HD servant à numériser le relief :
il s'agit d'un instrument basé sur la technologie « LIDAR » (light detection and ranging) qui modélise en trois dimensions un paysage sur une portée kilométrique, ou un ouvrage. Il permet notamment aux géologues de cartographier finement des bancs rocheux, des failles, ou de suivre des mouvements de terrain.
Exemple : cartographie de massifs calcaires du Lubéron et de l'Etoile dans le but d'élaborer un modèle sismique.

Un microscope confocal à balayage laser mono et biphotonique (Zeiss LSM 710 NLO) :
il permet d'observer des échantillons biologiques fixés ou des cellules vivantes ainsi que des matériaux. On visualise la fluorescence des objets que l'on cherche à mettre en évidence.
Exemple : étude de cellules souches génétiquement modifiées afin de trouver un traitement à une déficience sensorielle.

PRATIM offre des équipements techniques parmi les plus performants et favorise les échanges entre scientifiques.

Un SAXSess MC2 (Small angle scattering diffusion, Anton Paar) :
c'est un système de mesure pour l'analyse des nanostructures par diffusion des rayons X. C'est un instrument universel pour l'examen de structures dans les matériaux les plus divers (protéines, produits alimentaires et produits pharmaceutiques, polymères, nanoparticules et catalyseurs).
Exemple : étude de nanoparticules incluses dans des polymères utilisés pour la fabrication de batteries.

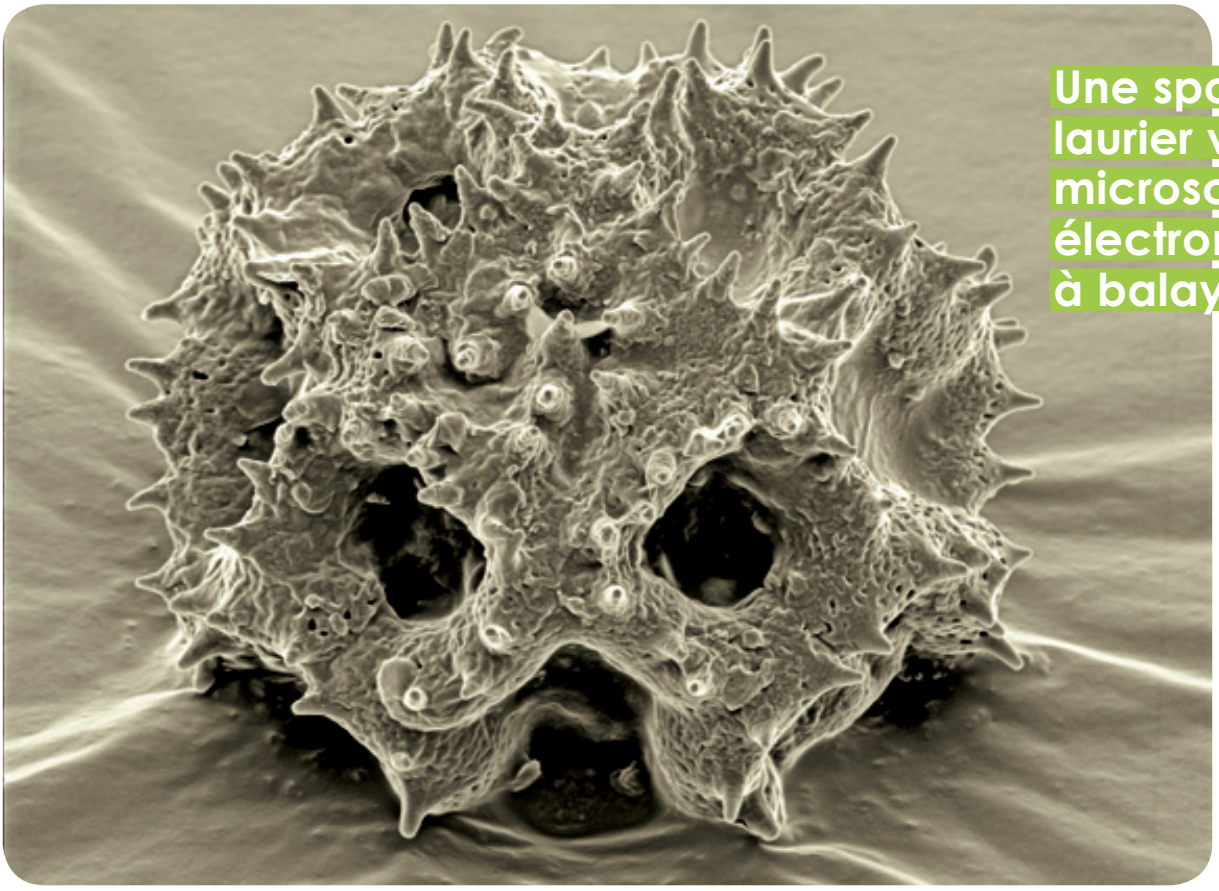

Une spore de laurier vue au microscope électronique à balayage

Un microscope électronique à balayage, incluant une microanalyse X et le mode environnemental (FEI) :
ce microscope peut travailler sous différents niveaux de vide. Il permet l'observation et l'analyse élémentaire d'objets divers et variés. Les géologues, les biologistes, les chimistes des matériaux, les archéologues, les ingénieurs de la restauration du patrimoine, la police scientifique... utilisent notre appareil.
Exemple : à partir d'un fragment de quelques microns prélevé sur un tableau, il est possible grâce au MEB et à la Microanalyse X de reconstituer le type de peinture utilisée par un artiste. Les informations collectées (images et analyses chimiques) et traitées par un spécialiste permettront aux restaurateurs d'œuvres d'art de travailler avec les mêmes pigments que le peintre plusieurs siècles auparavant.

Ouvert à tous les organismes publics et aux industriels, PRATIM participe à l'enseignement et à la diffusion de la culture scientifique. Le personnel de la plateforme (un ingénieur d'étude, un assistant ingénieur, une technicienne) propose son assistance technique et son expertise aux utilisateurs, manipule les appareils, en assure la maintenance et gère une partie du volet administratif.

CONTACTS

Roger Notonier
04 13 55 06 91
roger.notonier@univ-amu.fr

Alain Tonetto
04 13 55 06 93
alain.tonetto@univ-amu.fr

Céline Hecquet
04 13 55 11 40
celine.hecquet@univ-amu.fr

Identification d'un gène
responsable de plusieurs formes d'épilepsies de l'enfant

Une crise d'épilepsie correspond classiquement à une décharge anormale et synchrone d'un groupe de neurones cérébraux. Dans certains cas, la répétition des crises peut avoir des conséquences cognitives et comportementales ; on parle alors d'encéphalopathies épileptiques.

Une équipe de recherche menée par Pierre Szepetowski, de l'institut de neurobiologie de la méditerranée (INMED) UMR_S901 INSERM/AMU vient d'identifier un gène dont les mutations sont responsables d'un ensemble d'épilepsies et d'encéphalopathies épileptiques de l'enfant associées à des troubles du langage et de la parole, pouvant être accompagnées de troubles cognitifs et comportementaux parfois sévères (déficience intellectuelle, régression autistique...)

L'identification de ce gène majeur des épilepsies et encéphalopathies épileptiques avec troubles du langage chez l'enfant fournit des premières indications pour espérer en comprendre les mécanismes.

Cela faisait en effet plus de 50 ans que l'origine de ces trois formes rares d'épilepsies et encéphalopathies épileptiques - épilepsie/aphasie dite « acquise », syndrome des pointes ondes continues du sommeil, et épilepsie Rolandique avec troubles de production du langage articulé - était l'objet d'un débat dans le monde médical et scientifique. Le déclenchement de ces pathologies épileptiques, qui débutent généralement autour de 4 à 5 ans, après une période de développement normal, restait inconnue.

Les chercheurs ont montré que 20 % de ces formes rares d'épilepsies et encéphalopathies associées à des troubles du langage ont une origine génétique commune : des mutations dans le gène GRIN2A, qui code un récepteur du glutamate (un neurotransmetteur crucial pour le fonctionnement cérébral).

« *Ces trois syndromes peuvent désormais être vus comme des expressions cliniques différentes d'une seule et même pathologie à la croisée des chemins entre l'épilepsie, les troubles du langage et les désordres cognitif et comportemental* », explique Pierre Szepetowski, pour qui cette découverte d'une origine génétique commune va notamment « *permettre de mieux expliquer aux parents la survenue de la maladie* ».

Reste maintenant à comprendre les mécanismes pour espérer « *la mise en place, dans l'avenir,* […] *de stratégies thérapeutiques précoces qui seront cruciales pour améliorer un pronostic lié aux déficits neuropsychologiques associés* », conclut le chercheur.

CONTACT
Pierre Szepetowski
Institut de neurobiologie de la méditerranée, INSERM/AMU S901
pierre.szepetowski@inserm.fr

Médiation :
un autre recours

Médiateur de l'université, Yves Mathey s'emploie à trouver une solution aux conflits interpersonnels ou professionnels, qui n'ont pas pu être résolus par le recours gracieux, puis hiérarchique. Sa mission : réconcilier les parties pour continuer à avancer le plus sereinement possible.
Yves Mathey, avait recommandé qu'un médiateur soit inscrit dans les statuts d'Aix-Marseille Université. Puis le Conseil d'Administration l'a désigné. « *C'est une chance car il n'y en a pas dans toutes les universités françaises* » explique t-il.

Savoir écouter, créer de la confiance, assurer la confidentialité

Si une personne voit tous ses recours refusés ou se heurte à des mois de silence, elle peut saisir le médiateur pour lui exposer ses difficultés. Il ne s'agit ni d'encourager les saisines, ni de le saisir trop tard, savoir qu'un médiateur est là, c'est déjà un premier pas vers la résolution du conflit.
Dès qu'il est saisi par une partie, par courrier papier ou électronique, le médiateur cherche à identifier la deuxième partie, si

Yves Mathey

cette dernière accepte le principe d'une médiation, alors le médiateur écoute les deux parties, propose une avancée mutuelle qui débouche sur la rédaction d'un texte, signé par les deux parties sous les yeux d'une des autorités concernées, afin de matérialiser l'engagement pris de résoudre le conflit. C'est la démarche habituelle mais non systématiquement appliquée car chaque cas est particulier.

Le médiateur considère chaque sollicitation comme une urgence, se rendre disponible est une priorité. « *L'université fonctionne avec ambition, cette dernière repose sur les compétences, l'esprit collectif et le bien-être de chacun* » affirme Yves Mathey.
Il est convaincu qu'un médiateur qui dispose de temps et d'expérience peut redonner confiance aux personnes et les aider à sortir de la situation bloquée ou génératrice de souffrance dans laquelle elles se trouvent. En effet, il observe que la source de nombreux conflits réside dans le manque d'écoute et la capacité d'écoute n'accompagne pas toujours l'augmentation des responsabilités. Ne pas oublier de faire preuve d'humanité au quotidien, dans le contexte professionnel, afin d'éviter les spirales destructrices. L'expérience montre que si des différends ou des contentieux sont traités suffisamment tôt et avec respect des personnes, alors le besoin de recourir au médiateur pourrait être évité.

Yves Mathey veut surtout faire comprendre qu'avec la médiation, l'université souhaite apporter un mode d'attention et de réponse à des situations complexes, que les dispositifs classiques ne sont pas toujours parvenus à résoudre.
Chaque année, le médiateur rapporte directement au Président en présentant son bilan au Conseil d'Administration.

CONTACT
yves.mathey@univ-amu.fr

Orientation et adaptation des étudiants
à l'enseignement supérieur

3 QUESTIONS à Catherine Rouyer

Catherine Rouyer est Directrice des études au CEFOCOP (centre de formation de conseillers d'orientation psychologues), faculté ALLSH, Directrice de CIO (centre d'information et d'orientation).

Quelles sont les difficultés les plus rencontrées par les étudiants qui entrent à l'université ?

La transition secondaire-supérieur n'est pas simple pour la majorité des L1 néo-bacheliers, âgés en moyenne de 17 ou 18 ans. En sortant du lycée, ils quittent un cadre formalisé et entrent dans un nouvel univers : l'enseignement supérieur. C'est un cap très important qu'il faut franchir !
Différents aspects sont à prendre en considération : ils quittent un enseignement le plus souvent généraliste et, une fois une filière universitaire choisie, se pose ensuite la question de la réalité du choix. Est-ce que j'ai fait le bon choix ? Vais-je pouvoir répondre aux exigences ainsi qu'à la pression familiale ? Cela peut être source de tensions et de stress pour un jeune étudiant.

D'autres paramètres psychologiques et sociologiques entrent en jeu : la fin de la vie d'adolescent et le début de l'âge adulte et ses conséquences : rupture avec le cocon familial, accès à une réelle autonomie, gestion financière... Pour certains, le changement est vécu de manière positive, pour d'autres

il génère stress et anxiété. En résumé, l'arrivée à l'université est un vrai changement et entraine une reconstruction des repères et des relations sociales.

Comment faciliter l'intégration et l 'adaptation des étudiants ?

L'entrée en L1 est synonyme de nouveaux repères méthodologiques et pédagogiques. Par exemple en faculté ALLSH, il existe un large choix d'options pour les inscriptions, une grande latitude pour construire son emploi du temps ; cela n'est pas simple à organiser pour les nombreux étudiants qui ont un emploi à côté. Si cette période cruciale est propice à un suivi particulier des étudiants, cela doit aussi avoir lieu tout au long du semestre et de l'année universitaire.

Le « Plan Réussite en Licence » a montré l'importance d'un tutorat d'accueil lors de la première semaine d'intégration, un tutorat d'accompagnement sur le long terme : toute l'année, un tuteur (qui est un étudiant) aide le primo-entrant s'il rencontre des difficultés. Enfin, chaque promotion de L1 doit pouvoir compter sur un enseignant référent qui se tient à disposition des étudiants en cas de difficultés pédagogiques ou individuelles.

Le "plan réussite" en licence a montré l'importance d'un accompagnement sur le long terme.

De nombreuses informations sont accessibles, il est donc nécessaire que les référents et tuteurs, filière par filière, soient au plus près des étudiants pour répondre au mieux à leurs questions et éviter ainsi la multiplication des interlocuteurs. En plus de l'agenda étudiant réalisé par AMU, nous avons également réalisé, en collaboration avec le SUIO, un livret d'accueil à destination des L1 d'ALLSH qui contient des informations pratiques come la liste des secrétariats, les options fléchées, les plans de la fac, les organigrammes… Ce guide a été distribué aux 3500 nouveaux étudiants qui ont été accueillis sur deux jours durant la rentrée de septembre.

Parlez-nous de l'expérimentation du projet Hirsch et des cordées de la réussite.

En 2009, l'Académie (le Recteur et les universités) a répondu à l'expérimention Hirsch pour travailler en amont sur l'orientation active et articuler lycée et enseignement supérieur.

Nous informons les professeurs principaux des lycées et professionnels de l'orientation et organisons des journées de rencontres comme les JFB (journées du futur bachelier) ce qui permet une première découverte de l'université. Sur le volet du décrochage, les étudiants quittant l'université sans diplôme peuvent s'orienter vers d'autres filières, cela ne veut pas forcément dire qu'ils rompent avec le système mais quand un étudiant n'est plus dans nos bases de données, il est difficile de le suivre et de savoir ce qu'il devient.

Un jeune sorti de tout système de formation initiale est davantage exposé à la précarité, c'est pour cela qu'il faut lutter contre le décrochage et travailler en amont sur l'orientation, clé de réussite des études supérieures.

Nous appartenons également au groupe de travail « bac-3/bac+3 » initié en janvier 2013 et mis en place par la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso. Ce groupe de travail part du constat qu'il faut un droit à la réorientation et favoriser au maximum les passerelles entre filières universitaires et avec les écoles.

Au niveau des cordées de la réussite qui instituent un partenariat entre des établissements de l'enseignement supérieur et des lycées situés dans des quartiers prioritaires, nous avons répondu en 2006 à un appel d'offres autour de la thématique de l'égalité des chances, il s'agit entre autre du dispositif DACORES (Dispositif d'Aide Contractualisée pour l'Orientation et la Réussite en Enseignement Supérieur).

Trois facteurs sont à prendre en compte : l'adaptation / intégration, la vocation et le projet. Plus nos étudiants sont positionnés haut sur ces trois aspects, plus ils ont de chances de réussir leurs études supérieures.

Tout ce qui est mis en place actuellement part d'une bonne volonté. Ne perdons pas de vue que l'université a pour objectif de faire réussir tout le monde et d'insérer ses étudiants dans la vie professionnelle.

CONTACT

Catherine Rouyer
catherine.rouyer@univ-amu.fr

Hommage

Jean Véronis

Jean Véronis, Professeur de linguistique et d'informatique, est décédé au moment où il avait décidé de revenir à l'université après sa parenthèse dans le monde de l'entreprise, avec de nombreux projets nouveaux. Un élément majeur de renouveau des humanités au tournant du siècle a été leur rencontre avec l'informatique.

Jean s'est engagé résolument dans l'entreprise pour y être à Aix et au-delà, un des acteurs majeurs. Il a ainsi occupé pendant 7 ans, la présidence de l'association pour le traitement automatique du langage, où se rencontrent et écrivent des experts internationaux de l'informatique appliquée à l'étude du langage.

Il prit ensuite la direction de l'Equipe DELIC (Description Linguistique Informatisée sur Corpus) qui a réalisé deux corpus informatisés, à ce jour encore les meilleurs outils à la disposition des chercheurs sur le français parlé. Parallèlement à ces projets d'envergure, Jean a beaucoup publié avec ses collègues et doctorants de DELIC : au premier rang, Estelle, sa femme, André Valli, Mireille Bilger, Sandra Teston, Christophe Benzitoun.

Après avoir contribué à dynamiser la recherche en linguistique, l'envie de pousser jusqu'au bout son esprit d'entreprise allait l'amener vers d'autres horizons. Avec Louis-Jean Calvet, il a produit des analyses du discours politique à la méthodologie rigoureuse. Les livres à succès issus de cette collaboration et les textes publiés sur son blog sont des exemples de bonne et exigeante vulgarisation.

Le monde de l'entreprise a aussi profité de son expertise quand il a décidé de valoriser ses recherches et d'ajouter à ses titres, ceux de chef d'entreprise et de consultant de haut niveau. Ces incursions hors de l'université ont toujours été réinvesties dans la formation et la recherche de débouchés pour nos étudiants .

L'équipe qu'il avait construite avec autorité saura surmonter la perte immense que ses membres doivent ressentir pour continuer l'œuvre en gardant présente à l'esprit la recherche d'innovation permanente de son fondateur.

Technologie... embarquez !

La régie des transports de Marseille (RTM) et AMU partenaires pour contribuer, ensemble, au développement durable du territoire. Lors de la 89ème Foire internationale de Marseille, AMU s'est exposée sur le stand de la RTM car des unités de recherche du site d'Aix-Marseille, constituant l'Institut Carnot Star, ont participé au développement d'un système de moteur hybride voué à équiper les bus de prochaine génération de la RTM.
Cette collaboration innovante se veut aussi pédagogique, pour les jeunes et tous les citoyens.
Ce rapprochement s'inscrit dans la lignée de la rentrée universitaire 2013, placée sous le signe du renforcement des liens d'AMU avec le monde socio-économique.

" 7 trésors de la recherche "

AMU, le CNRS et l'Inserm se sont associés pour une exposition exceptionnelle au Pavillon M du 15 au 20 octobre. Une semaine dédiée au grand public et animée par des chercheurs. Au programme : expositions, causeries, tables rondes, ateliers, projections. Chaque jour, une thématique reflétant la pluralité des disciplines de la recherche en région était présentée via un objet : astronomie et observation de l'univers, archéologie et valorisation du patrimoine, neurobiologie et robotique, nanostructures, physique des plasmas et laser, langues locales et étrangères. Une occasion pour le public scolaire, notamment de découvrir la recherche effectuée dans les laboratoires du territoire.
Le 17 octobre, l'exposition enregistrait déjà plus d'un millier de visiteurs.

Nouvelle édition pour les Bosses du 13

Une équipe encore plus nombreuse que l'an dernier pour les Bosses du 13.

Les 14 et 15 septembre, la faculté des sciences du sport (FSS) a accueilli la 19ème édition des «Bosses du 13» sur le campus de Luminy. Cette manifestation cyclosportive et cyclotouriste organisée par le Vélo-Club de la Pomme attire chaque année un large public. Cap sur la convivialité ! Parcours sportifs, randonnées à pied et à vélo et courses enfants ont réuni plus de 2000 personnes malgré une météo peu clémente le dimanche.

Le Doyen de la FSS, Eric Berton, met chaque année ses installations à disposition pour accueillir le village partenaires, l'équipe organisatrice et les participants. Une dizaine de personnels universitaires de divers services et composantes a participé aux courses.
Bruno Marroni (Protisvalor), Alberic Malfatti (FSS) et Pierre Granier (doyen de la FEG) ont été les trois premiers arrivants AMU ! Ont suivi de près (et pas dans l'ordre !) Michel Mancis (Protisvalor), Jean-Paul Bony (DAG), Damien Verhaeghe (DGS), Denis Bertin (Vice-président du Conseil Scientifique), Stéphane Amidieu (DDEL), Patrick Pijourlet (DOSI) et Jean Louis Moro (vice-doyen FSS).

Des chercheurs en biomécanique à la faculté des sciences du sport

Le 38ème congrès de la société de biomécanique s'est tenu du 4 au 6 septembre 2013 à la faculté des sciences du sport sur le campus de Luminy. L'un des objectifs du comité d'organisation était de valoriser des recherches conjointes entre chercheurs des sciences pour l'ingénieur et cliniciens. Le congrès a accueilli 230 participants et a donné lieu à 104 présentations orales et 60 affichées. Deux conférences plénières ont été programmées. La première concernait des recherches appliquées à la chirurgie du rachis en considérant la problématique industrielle ; la seconde traitait de médecine régénératrice et d'ingénierie tissulaire.

Les actes sont parus dans un numéro de la revue Computer Methods in Biomechanics and Biomedical Engineering. Ce volume contient 142 articles sélectionnés par le comité scientifique. Les domaines abordés ont couvert l'ensemble des thèmes de la biomécanique, en particulier le mouvement humain, la posture ; la biomécanique du sport, des tissus, des chocs ; la biomécanique ostéoarticulaire, musculosquelettique, cardiovasculaire et respiratoire ; la biomécanique des cellules, des capsules et vésicules.

Le comité d'organisation du colloque était constitué de chercheurs et enseignants-chercheurs de l'institut des sciences du mouvement - Aix-Marseille Université/CNRS, du laboratoire de biomécanique appliquée - IFSTTAR, de l'institut de recherche sur les phénomènes hors équilibre - Aix-Marseille Université/Ecole Centrale Marseille/CNRS.

Ce colloque a bénéficié du soutien d'AMU, de l'École Centrale Marseille, de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), de l'association Grand Luminy Technopôle, de la ville de Marseille, du CG13 et de partenariats industriels.

Juris'cup 2013

C'est avec fierté que le magistère de droit des affaires, fiscalité et comptabilité et le centre de droit maritime et des transports (CDMT) a représenté une nouvelle fois l'université d'Aix-Marseille lors de la 23ème Juris'cup du 19 au 22 septembre sur le Vieux-Port et dans la rade de Marseille. Ce subtil alliage de plaisance et de colloque mêle sport et droit dans une ambiance festive inédite. Il réunit les professionnels du droit dans un contexte inopiné les invitant à faire leurs preuves dans un milieu qui, à priori, ne leur est pas familier.

Le thème sur l'utilisation « lucrative ou commerciale » des navires de plaisance a été riche des interventions des professionnels du droit et du nautisme ainsi que des responsables de collectivités locales et des Ministères sur la règlementation de la plaisance ou encore les risques liés à sa pratique selon le cadre dans lequel elle est pratiquée.

La régate a rassemblé 130 voiliers de 8 à 30 mètres et 2 200 participants venus de toute l'Europe. De très nombreuses professions du droit étaient représentées : avocats, notaires, huissiers, experts, magistrats, juristes de banques et d'entreprises, assureurs, professeurs et étudiants en droit... L'ensemble des étudiants du magistère et du centre de droit maritime se sont relayés au sein des équipages ou sur le stand d'AMU pour assurer sa visibilité et la réputation de ses formations juridiques auprès des professionnels.

Conférence de presse de rentrée académique

Le 30 septembre, s'est tenue au Rectorat la conférence de presse annuelle en présence du Recteur Ali Saïb, d'Yvon Berland, Président de l'université d'Aix-Marseille et d'Emmanuel Éthis, Président de l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse, ainsi que des représentants du CROUS et des grandes écoles (Institut d'Études Politiques, l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers et l'École Centrale Marseille)

Une nouveauté cette année : la présence à la tribune des représentants des organismes de recherche : INSERM, CNRS, INRA, CEA, IRD, EHESS.
Une occasion de rappeler les liens forts existants entre ces établissements et le triptyque formation, recherche, innovation qui est plus que jamais d'actualité dans notre université.

Nouvelle saison du théâtre Antoine Vitez

Le 8 octobre a eu lieu la soirée de lancement de la nouvelle saison théâtrale 2013-2014. Associant parole, écoute et chant polyphonique avec le groupe Ascolta, l'équipe du théâtre souhaitait un lancement de saison différent centré sur la parole adressée au public, de ceux qui font métier de théâtre et en pratiquent l'art. Elle a porté le témoignage pluriel et contrasté de leur engagement dans le théâtre et de celui du public.

Le groupe Ascolta a ponctué la soirée. Dans leur pratique musicale, ils ont trouvé le lien, loin de tout folklore, entre la modernité occidentale et l'étranger dans l'espace et le temps donnant ainsi le ton de la nouvelle saison.

Photo : Cici Olsson

AMU et le monde socio-économique se rapprochent

Depuis la rentrée universitaire, le rapprochement d'AMU avec le monde socio-économique s'accélère. Lors d'une réunion fin septembre sur le thème " Qu'est-ce que la plus grande université de France peut apporter au territoire ? ", le Président Yvon Berland a reçu au Pharo une quarantaine de décideurs économiques locaux. Des conventions ont été signées avec la Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Côte-d'Azur, avec l'association nationale " Nos quartiers ont des talents ", et le Président a officialisé sur la Foire de Marseille le partenariat entre AMU et la RTM.

Selon ses mots, " *la modernisation de l'université et son attractivité passent par les liens étroits qu'elle tisse avec les entreprises. Le contexte économique ne permet plus au monde académique de vivre isolé et il ne permet plus aux entrepreneurs d'ignorer l'université : il y a une grande nécessité à favoriser l'insertion professionnelle, grande nécessité à favoriser l'innovation.* " Tous les secteurs de l'université, sans exception, sont concernés.

Ce rapprochement s'illustrera aussi lors de la première semaine AMU-Entreprises, organisée du 4 au 7 novembre, sur différents sites universitaires avec de nombreux partenaires d'AMU.

Publications des presses universitaires

HISTOIRE

À la table des élites
Les repas privés en France de la Régence à la Révolution
Sandrine Krikorian

Ce livre, suite des Rois à table, nous fait pénétrer dans l'envers du décor fastueux et cérémoniel de la Cour de France durant l'Ancien Régime, et notamment sous Louis XV, et montre comment le souverain et ses commensaux mangent en privé. L'analyse fait appel à histoire de l'art, à l'histoire, à la littérature, au théâtre... mais utilise l'iconographie comme premier support d'analyse.

ISBN 978-2-85399-891-8
PUP - Le temps de l'histoire - 180 p. - 16 €

ART

Filmer Marseille
Marcelline Block, dir.

L'ouvrage est constitué de plus de 50 fiches de films, français ou étrangers, tournés en tout ou partie à Marseille. Par la diversité de son paysage urbain (vieille ville, docks, cités...), Marseille est à la fois le décor et un personnage de cinéma. Les synopsis des films sont illustrés de photos. L'ouvrage s'adresse aux Marseillais et surtout à tous les cinéphiles.
Traduit de l'anglais. Première parution en 2013.

ISBN 978-2-85399-892-5
PUP - Arts - 140 p. - 15 €

SCIENCES SOCIALES

Familles en mouvement
Migrations et parentalité en Méditerranée

Constance De Gourcy, Francesca Arena, Yvonne Knibiehler, dir.

Les migrations constituent un poste privilégié pour observer les façons différenciées d'être parent, étudier les formes de transmission et questionner la relation souvent implicite entre proximité physique et unité familiale. Cet ouvrage collectif pluridisciplinaire s'intéresse ainsi à la transformation des rapports sociaux de sexe induits par les mobilités et migrations dans l'exercice de la parentalité.

ISBN 978-2-85399-894-9
PUP - Penser le genre - 238 p. - 19 €

HISTOIRE DE L'ART

Marseille. Éclat(s) du mythe
Véronique Dallet-Mann, Florence Bancaud, Marion Picker, dir.

C'est avec la révolution industrielle, les flux migratoires, l'empreinte coloniale et la violence des inégalités que se construit le « mythe de Marseille » - populaire, anarchique et sujet à de nombreuses manipulations médiatiques. Les articles rassemblés dans cet ouvrage, complétés par des témoignages sur les développements actuels du mythe, héritiers d'un modernisme inachevé, se présentent comme des contributions à une histoire culturelle de Marseille.

ISBN 978-2-85399-895-6
PUP - Sociétés contemporaines - 256 p. - 23 €

DROIT

La santé publique à l'épreuve de la rareté
Jean-François Calmette, dir.

La situation de rareté des ressources, de plus en plus évidente – notamment au niveau financier –, incite les pouvoirs publics à adapter les activités aux besoins sanitaires à travers des politiques publiques spécifiques. Dans cet ouvrage, une approche pluridisciplinaire a été privilégiée pour mieux comprendre les nouveaux enjeux liés à cette question complexe. Un regard croisé de chercheurs permettra d'esquisser une typologie des différentes situations de rareté dans le domaine de la santé publique.

978-2-7314-0894-2
PUAM - Droit de la santé - 169 p. - 12 €

DROIT

L'escale du navire marchand
Olivier Darbès

L'expédition maritime peut se diviser en deux phases complémentaires, dépendantes l'une de l'autre. On peut observer une période qui voit le navire en mer et une période où il est à quai. Chacune de ces phases sont tour à tour le précédent et le corollaire de l'autre. Les différentes phases de l'escale, les règlements, les contrats qui s'y attachent, et ceux qui les exécutent ainsi que tous les événements qui peuvent se produire durant le séjour du navire marchand dans le port, amènent à nous demander s'il existe une unité dans la notion d'escale du navire marchand.

978-2-7314-0891-1
PUAM - Droit maritime - 416 p. - 34 €

BLOC NOTES

Du 4 au 7 novembre 2013
Semaine AMU-entreprises, Aix et Marseille
+ D'INFOS : *www.univ-amu.fr/actualites/semaine-amu-entreprises*

5 novembre 2013
Accueil des nouveaux personnels BIATSS
siège d'AMU, jardin du Pharo, **Marseille**
CONTACT : *elisabeth.bernard@univ-amu.fr*

Du 14 au 16 novembre 2013
#Rencontres capitales/ceux qui changent le monde
Palais du Pharo, **Marseille**

25 novembre 2013
Journée scientifique :
siège d'AMU, amphi Gastaut, jardin du Pharo,**Marseille**

Jusqu'à décembre 2013
De cet endroit : Résidence : environnement multimédia évolutif, interactif et participatif conçu pour le web, qui s'ancre sur un espace physique, concret.
Toit de la Friche de la Belle demai, **Marseille**
+ D'INFOS : *www.groupedunes.net/decetendroit*

Toute l'année
Y-2013 : (prononcez wouaille 2013) est un projet de production et de diffusion vidéo du savoir (sciences, lettres, sciences humaines et sociales, droit et médecine) et de contenus culturels (spectacles vivants). Ce projet de recherche, associé à la création d'une entreprise de valorisation, est labellisé MP 2013
+ D'INFOS : *www.y-2013.fr*

Jusqu' au 31 décembre 2013
L'empreinte des ressources ou le patrimoine oublié : Marseille/Provence, rivages des produits et des ouvriers du monde : exposition et débats, rencontres, colloques.

- Aux Archives départementales d'Aix-en-Provence, 25 allée de Philadelphie 13100 **Aix-en-Provence**
- Archives départementales de Marseille 18 rue Mirès, 13003 **Marseille**

CONTACT : *raveux@mmsh.univ-aix.fr - tél. 04 42 52 42 40*

Du 4 novembre 2013 au 31 janvier 2014
Leds Chat - Installation : Faire « parler » la lumière ? Installés à la Maison de la Région, des modules intelligents invitent le visiteur à créer, jouer avec la lumière et s'immerger dans un concert visuel de milliers de Leds.
+ D'INFOS : *www.mp2013.fr/evenements/2013/09/leds-chat/*

Aix*Marseille université

Semaine

AMU entreprises

DU 4 AU 7 NOVEMBRE 2013

MARSEILLE ET AIX-EN-PROVENCE

« L'université et l'entreprise :
un partenariat pour construire l'avenir des étudiants
et valoriser notre territoire. »

www.univ-amu.fr